AAEDC

RAPPORT ANNUEL



ANNEE /2025

Table des matières

Sigles **4**

1. INTRODUCTION **5**

1.1 Contexte et justification 5

1.2 Les projets mis en œuvre par AAEDC 5

2. Projet N°1 ..... **7**

2.1. Objectifs **7**

2.2. La stratégie de mise en œuvre **7**

2.3. Les activités prévues au cours de la période **8**

2.4. Les activités réalisées **8**

a- Information des autorités administratives sur l'aspect du projet 8

b- Briefing des U-reporters et agents de santé communautaire et autres personnels du terrain sur le PSEA, l'AAP, la CIP et le projet 8

c- Organisation des réunions d'engagements communautaire 8

d- Plans d'action communautaire 11

e- Partage des connaissances dans les communautés à travers les VAD, causeries éducatives ainsi que dans les établissements scolaires 21

f- Diffusion des messages dans les radios communautaires 22

g- Suivi des plans d'actions communautaires 24

h- Défis majeurs 26

i- La gestion des plaintes et feedbacks communautaires 26

2.5. Suivi des indicateurs **27**

3. Projet N°2 ..... **29**

3.1. OBJECTIFS **29**

3.2. Stratégie d'intervention **29**

3.3. Information des autorités sur l'aspect du projet **30**

3.4. La réunion de coordination **30**

3.5. La mise en place du mécanisme de plainte et de feedback **32**

3.6. La vérification physique, enrôlement des bénéficiaires et validation communautaire des listes de bénéficiaires **39**

3.7. Distribution du cash transfert **39**

3.8. Distribution des kits et intrants **42**

3.9. Evaluation PDM **45**

3.10. La sensibilisation communautaire sur les pratiques familiales essentielles et le PSEA **49**

3.11. Challenges / Contraintes **51**

3.12. Conclusion **51**

3.13. Suivi des indicateurs **51**

3.14. Conclusion **52**

Sigles

AAEDC : Association des Animateurs et Encadreurs en Développement Communautaire
ACF : Action Contre la Faim
BH : Boko Haram
CAL : Comité d'Aide au Logement
CERF : Central Emergency Response Fund
CNI : Carte Nationale d'Identité
DTM : Displacement Tracking Matrix
ECHO : Protection Civile et Operations d'Aide Humanitaire Européennes
ETT: Emergency Tracking Toll
EMS: Evaluation Multisectorielle
IDPs : Internally Displaced Person
GANE : Groupes Armés Non Etatiques
PDI : Personne déplacée Interne
PUI : Première Urgence Internationale
OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
ONG : Organisation Non Gouvernementale
MSA : Multisectoral Assessment
NFIs: No Food Items
PAM: Programme Alimentaire Mondial
PEAS : Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels
OSC : Organisation de la Société Civile
RRM : Rapid Response Mechanism
VBG : Violences Basées sur le Genre
PA : Personnes âgées

1. INTRODUCTION

Depuis ces deux dernières décennies, le modèle de développement en cours en Afrique, s'appuie sur la logique de Faire-Faire. C'est-à-dire, des Projets de Développement, et certaines Institutions Nationales et Internationales agissent et mettent en œuvre leur programme à travers un dispositif léger en ressources humaines. Généralement, ceux-là ont pour mandat d'intervenir sur un espace vaste pour le compte d'un projet compartimenté en plusieurs volets et sous-programme. Leur échelle d'intervention se dimensionne à la taille d'un Etat, d'une Région ou de quelques Départements. La mise en œuvre d'un tel projet requière la contractualisation des OSC qui sont parfaitement organisés en Bureau d'Etude, en ONG pour offrir leur service. L'Association des Animateurs et Encadreurs en Développement Communautaire (AAEDC) s'inscrit dans cette logique.

L'Association des Animateurs et Encadreurs en Développement Communautaire (AAEDC) est une structure d'accompagnement qui a cumulé plusieurs années d'expériences en matière de développement. En prélude d'une évolution en ONG, elle a adopté en premier lieu un statut d'Association. Cette initiative concerne à terme, un élargissement de sa marge de manœuvre. AAEDC pourrait le moment venu intégrer des cercles plus restreints d'acteurs prenant part aux concertations en vue d'identification des itinéraires de développement.

Au cours de l'année 2025, elle a contribué pour beaucoup dans la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions émanant des faits majeurs qui ont durement frappé la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun, qui demeure sa zone cible. Il s'agit d'une suite de phénomènes qui ont également attirés l'attention des partenaires au développement avec lesquels ils ont conçu des itinéraires d'actions pertinentes au profit des populations bénéficiaires.

1.1 Contexte et justification

Les fortes pluies, qui ont débuté entre juillet et août 2024, ont causé des inondations dans certains départements de la région de l'Extrême-Nord. Inondations qui ont occasionné des pertes en vies humaines et en matériels, ainsi que le déplacement des populations. En effet, de nombreuses familles se sont déplacées et ont trouvé refuge dans les familles d'accueil, les sites de recasements mis à disposition par les autorités et d'autres encore se sont installées en plein air dans une grande vulnérabilité. Les départements les plus touchés sont le Logone et chari et le Mayo Danay. Au 29 janvier, 459 102 personnes étaient touchées par les inondations parmi lesquelles, 249 200 personnes ont reçu au moins une forme d'assistance. Avec la décrue, les mouvements de retour ont été observés et à ce jour, 135 791 personnes (24 988 ménages) sont encore dans les sites des déplacés selon OCHA.

Une montée significative des eaux des fleuves Logone et Chari, ainsi que des lacs de Maga et Wina a été observée, entraînant le débordement des eaux dans plusieurs localités des départements du Logone et Chari et Mayo Danay, responsable des inondations pouvant potentiellement être facteur d'accélération de l'épidémie du choléra, confirmée le 11 novembre 2024 par la Délégation Régionale de la Santé Publique (DRSP) de l'Extrême-Nord. L'épidémie de choléra active dans deux districts de santé (DS) de la ville de Maroua (DS Maroua 2 et DS Maroua 3). 03 aires de santé (Dougoi, Djarengol Kodek, Lopéré) affectées avec 27 cas notifiés dont 2 confirmés par culture (7,4 %), 01 décès communautaire enregistré et 08 cas en cours de traitement. L'âge médian : 22 ans [05 ans - 55 ans]. Sexe ratio : H/F 1 pour 4.

Dans le cadre du projet d'actions anticipatives contre les inondations dans l'Extrême-Nord du Cameroun, UNICEF, en collaboration avec AAEDC, les autorités locales et les partenaires techniques et financiers, met en œuvre une stratégie intégrée visant à réduire les impacts humanitaires des crues récurrentes dans le département du Mayo-Danay, notamment dans l'arrondissement de Maga. Ce projet s'inscrit dans une logique de prévention et de résilience communautaire, en réponse aux inondations de plus en plus fréquentes et destructrices, exacerbées par le changement climatique

Le lien entre l'apprentissage, l'hygiène et la santé est crucial. Dans ce contexte, l'école reste un foyer d'infection pour les enfants. Les maladies se propagent rapidement lorsque les enfants sont réunis pendant plusieurs heures par jour dans des conditions hygiéniques douteuses. Cependant, leur incidence peut être réduite de façon drastique grâce à de bonnes pratiques d'hygiène et, l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement dans les écoles. Aussi, l'absence de latrines dans les écoles est une raison importante qui empêcherait les enfants de venir à l'école, en particulier les filles.

1.2 Les projets mis en œuvre par AAEDC

Suite à ces différentes observations, les partenaires et AAEDC ont convenu de mener des actions pertinentes afin de réduire d'avantage les différents maux qui frappent les populations de la partie septentrionale du Cameroun en particulier la Région de l'Extrême-Nord. C'est ce qui a conduit à signer des contrats notamment :

1) Réponse et prévention rapide épidémie de cholera en faveur des enfants et de la communauté dans les districts de sante de Maroua 2, Maroua 1, Maroua 3 et Bogo dans les départements du Logone et Chari, Mayo Danay et du Diamaré, Région de l'Extrême-nord du Cameroun ;
2) Actions anticipatives en faveur des enfants dans les zones à haut risque d'inondation a maga, Région de l'extrême-nord du Cameroun ;
3) Réponse rapide Wash en faveur des enfants dans les zones les plus touchées par les conflits et les crises dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun

Ce rapport est un cumul des actions mises en œuvre dans le cadre de l'exécution de ces différents projets. Il s'agit des actions conduites au cours de l'année 2025.

2. Projet N°1

Réponse et prévention rapide épidémie de choléra en faveur des enfants et de la communauté dans les districts de sante de Maroua 2, Maroua 1, Maroua 3 et Bogo dans les départements du Logone et Chari, Mayo Danay et du Diamaré, Région de l'Extrême-nord du Cameroun

Les fortes pluies, qui ont débuté entre juillet et août 2024, ont causé des inondations dans certains départements de la région de l'Extrême-Nord. Inondations qui ont occasionné des pertes en vies humaines et en matériels, ainsi que le déplacement des populations. En effet, de nombreuses familles se sont déplacées et ont trouvé refuge dans les familles d'accueil, les sites de recasements mis à disposition par les autorités et d'autres encore se sont installées en plein air dans une grande vulnérabilité. Les départements les plus touchés sont le Logone et chari et le Mayo Danay. Au 29 janvier, 459 102 personnes étaient touchées par les inondations parmi lesquelles, 249 200 personnes ont reçu au moins une forme d'assistance. Avec la décrue, les mouvements de retour ont été observés et à ce jour, 135 791 personnes (24 988 ménages) sont encore dans les sites des déplacés selon OCHA.
Une montée significative des eaux des fleuves Logone et Chari, ainsi que des lacs de Maga et Wina a été observée, entraînant le débordement des eaux dans plusieurs localités des départements du Logone et Chari et Mayo Danay, responsable des inondations pouvant potentiellement être facteur d'accélération de l'épidémie du choléra, confirmée le 11 novembre 2024 par la Délégation Régionale de la Santé Publique (DRSP) de l'Extrême-Nord. L'épidémie de choléra active dans deux districts de santé (DS) de la ville de Maroua (DS Maroua 2 et DS Maroua 3). 03 aires de santé (Dougoi, Djarengol Kodek, Lopéré) affectées avec 27 cas notifiés dont 2 confirmés par culture (7,4 %), 01 décès communautaire enregistré et 08 cas en cours de traitement. L'âge médian : 22 ans [05 ans - 55 ans]. Sexe ratio : H/F 1 pour 4.
L'investigation préliminaire fait dans le DS de Maroua 3, révèle que les sources probables de contamination sont :

- Consommation des légumes et aubergines provenant du grand marché de la ville de Maroua ;
- Consommation d'eau souillée. L'investigation approfondie en cours dans le DS de Maroua.

En relation avec les inondations, il s'est avéré urgent de lancer les interventions de prévention de cholera dans les zones touchées.

En réponse à ces deux urgences (inondation et l'épidémie de Choléra), quelques interventions ont été mises en œuvre par l'Unicef et ses partenaires dans les domaines de la Coordination, du Wash, la santé et de la SBC.
Pour prévenir une autre épidémie, il est essentiel de multiplier les activités de communication et d'engagement communautaire à tous les niveaux, en utilisant le maximum de canaux accessibles et adaptés aux communautés. Pour se faire, l'Unicef a fait appel aux U-Reporters de la ville de Maroua, afin de faire la mobilisation sociale par le partage des connaissances sur les mesures de prévention du choléra, dans les communautés et dans les lieux publics plus spécifiquement les écoles et les marchés. De plus, des réunions d'engagement communautaire seront menées dans les DS de Maroua 1, 2 et 3, Mada, Kousseri, Makari, Maga, Yagoua et Vélé.

C'est pour assurer une meilleure appropriation par les communautés des moyens de lutte contre le choléra, mais aussi la surveillance communautaire de l'épidémie que l'ONG AAEDC, en partenariat avec l'UNICEF mettra en œuvre les activités du projet CERF inondation et prévention à l'épidémie de Choléra en faveur des enfants et de la communauté dans les districts de santé de Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3 et Bogo dans les départements du Logone et Chari, Mayo Danay et du Diamaré, région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

2.1. Objectifs

Objectif 1 : Apporter une réponse et prévention rapide contre l'épidémie du choléra en faveurs des enfants et de la communauté dans les districts de santé de Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3 et Bogo et d'amener la communauté à prendre conscience à travers les pratiques familiales essentielles.

Objectif 2 : Apporter une sensibilisation pour une prise de conscience sur les pratiques familiales essentielles (PFE) en faveurs des enfants et de la communauté dans les départements affectés par les inondations (Mayo Danay et Logone et chari)

2.2. La stratégie de mise en œuvre

La mise en œuvre du projet et les orientations techniques des actions seront :

- Les activités centrées sur les personnes en mettant en exergue les compétences et le réseautage des U-Reporters et des Agents de Santé Communautaires (ASC) pour que la participation de toutes les composantes sociologiques des communautés soient représentées, et sous la supervision du personnel de santé, de l'UNICEF et de AAEDC ;

- Elaboration de la carte sociale simplifié pour identifier les personnes et les groupes qui ont une influence sur les prises de décisions dans la zone d'intervention ;
- La mise en œuvre des interventions de communication dans les zones d'intervention pour promouvoir les PFE favorable au bien-être des enfants. L'effectivité de ces interventions se feront à travers la diffusion/le partage des messages clés à travers les radios communautaires, les plateformes communautaires et autres canaux disponibles et utilisés par la communauté ;
- L'engagement des leaders communautaires à l'issue de réunions d'engagement communautaires, à travers la mise en œuvre des actions/activités de lutte contre le choléra, la promotion des PFE, le mécanisme de feedbacks et de plaintes, etc. Les activités seront matérialisées par : surveillance à base communautaire, partage de connaissances sur la conduite à tenir face à un cas de diarrhée abondante, diffuse et fréquente, le partage des bonnes informations, mais aussi capitaliser sur ce qui est positif et minimiser les rumeurs et réduire les risques de désinformation ;
- L'engagement communautaire sera renforcé à travers des supervisions de proximité conjointes constituées des équipes de la santé, de l'UNICEF et de AAEDC ;
- Elaboration de la carte sociale simplifié pour identifier les personnes et les groupes qui ont une influence sur les prises de décisions dans la zone d'intervention ;
- L'engagement communautaire sera renforcé à travers des supervisions de proximité conjointes constituées des équipes de la santé, de l'UNICEF et de AAEDC

2.3. Les activités prévues au cours de la période

La méthodologie que nous avons adoptée s'appuyait sur les activités suivantes :

- Information des autorités administratives et traditionnels sur l'aspect du projet ;
- Briefing des U-reporters et agents de santé communautaire et autres personnels du terrain sur le PSEA, l'AAP et le projet ;
- Organisation des réunions d'engagements communautaire dans les communes de Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3 Kousseri, Logone Birni, Makary, Blangoua, Maga, Yagoua et Kaikai;
- Suivi des plans d'action communautaire ;
- Mobilisation des communautés à travers les VAD, causeries éducatives ainsi que dans les établissements scolaires ;
- Mobilisation des populations à travers les radios communautaires par la diffusion des spots, des microprogrammes et des émissions interactives ;
- Mécanisme de plainte et retour d'informations ;

2.4. Les activités réalisées

a- Information des autorités administratives sur l'aspect du projet

Des rencontres de prise de contact et de présentation des activités ont eu lieu avec les autorités. Cette rencontre avait pour but de présenter aux autorités les objectifs et le but du projet. Ont été rencontré :

- Les Préfets du Diamaré, du Mayo Danay et du Logone et Chari ;
- Le délégué régional de la santé publique de l'Extrême nord ;
- Les Sous-préfets des arrondissements de Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3, Bogo, de Kousseri, Logone Birni, Makary, Blangoua, Maga, Yagoua et Kaikai
- Les maires des communes de Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3, de Bogo, de Kousseri, Logone Birni, Makary, Blangoua, Maga, Yagoua et Kaikai;
- Les chefs de districts de santé de Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3, de Bogo, de Kousseri, Logone Birni, Makary, Mada, Maga, Yagoua et Vélé ;

b- Briefing des U-reporters et agents de santé communautaire et autres personnels du terrain sur le PSEA, l'AAP, la CIP et le projet

Un atelier de facilitation a été organiser par l'Unicef afin de renforcer les capacités des U-reporters et agents de santé communautaire et autres personnels du terrain de l'AAEDC. Cet atelier avait pour objectif d'harmoniser la compréhension du projet par toutes les parties prenantes et de former les équipes sur les mobilisations des communautés et sur les aspects tels que le PSEA et les questions de redevabilité.

c- Organisation des réunions d'engagements communautaire

Des réunions d'engagement communautaire ont été organisées dans les communes de Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3, de Maga, Yagoua, KaiKai, Kousseri, Blangoua et Logone Birni. L'objectif général de la réunion était d'encourager les participants à s'impliquer dans les décisions qui affectent leur communauté. Elle a permis aux

différentes couches de la communauté de s'approprier les différents engagements et d'assurer leur implication afin d'atteindre les objectifs des plans d'action élaborés.

Ces rencontres ont été présidées par les Sous-Préfet des arrondissements de Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3, de Kousseri, Logone Birni, Maga, Yagoua, Blangoua et Kaikai. Les participants pour ces ateliers étaient :

- Les Maires des communes de de Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3, Kousseri, Logone Birni, Maga, Yagoua, Blangoua et Kaikai ou leurs représentants ;
- Les IAEB de Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3, Kousseri, Logone Birni, Maga, Yagoua et Kaikai ;
- Les Chefs de district de santé de de Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3, Kousseri, Logone Birni, Maga, Yagoua, Mada et Vélé ;
- Les chefs de centre de santé de la zone ;
- 54 chefs traditionnels ;
- 22 chefs religieux (chrétien et musulman) ;
- 44 leaders communautaires (hommes et femmes) ;
- 18 agents communaux en charge de l'hygiène (CCD et Chef service d'hygiène) ;
- 18 Cadres de la Sous-préfecture (protocole et chargé de l'hygiène) ;
- 18 Représentante des associations féminines ;
- 18 Représentant des associations des jeunes ;

Des plans d'actions communautaire ont été élaborés par les participants et les Sous-préfets sont les garants de la mise en œuvre de ces différents plans d'action.



Photo 1 **:** *Photo de famille lors de la reunion d'engagement communautaire dans la commune de Maroua 3 et Maroua 2*



Photo de famille lors de la reunion d'engagement communautaire dans la commune de Kousseri




Photo de famille lors de la reunion de Kaïkaï et tenue de l'atelier




Photo de famille lors de la reunion de Yagoua et tenue de l'atelier



Photo de famille lors de la reunion de Logone Birni

d- Plans d'action communautaire

PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE MAROUA 1					
Thématiques	Activités/Actions	Tâches	Indicateurs	Responsables	Période
Gestion des ordures	- Jeudi propre	-Nettoyage des dépôts d'ordures ; -Organisation de la communauté à identifier des déversoirs ; -Curage des caniveaux	Nombre de jeudis propres animés par la communauté	Chefs des quartiers Leaders communautaires ;	Tous les jeudis
Partage des connaissances	- Sensibilisation des élèves sur la pratique des bonnes règles d'hygiène ; Sensibilisation des communautés	Reprise des leçons sur le choléra et les règles d'hygiène ; - Mise en place des cahiers de charge par les Directeurs d'écoles	Nombre de leçons d'hygiène et prévention de choléra dispensées ; Nombre de latrines scolaires entretenues Nombre de personnes sensibilisées	Directeurs d'écoles Chefs de quartiers ; Imams ; Prêtres	Tous les jours ouvrables Tous les jours ; Tous les dimanches
Construction et utilisation des latrines	- Sensibiliser ; Recenser les ménages sans latrine	Nombre de VAD et nombre de séances de masse Nombre de listes des ménages sans latrine au Sous-Préfet		PF communication Makabaye Chefs des différents quartiers	
Assainissement des points d'eau	- Redynamisation des COGES - Traitement des points d'eau à base du chlore.	Mise en place des bureaux des COGES ; Achat du chlore ; Traitement des puits à ciel ouvert et forage	Nombres de COGES redynamisés ; Nombre de points d'eau traités	Comités de Gestion des Points d'eau, Commune	Dès maintenant

PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE MAROUA 2					
Thématiques	**Activités/Actions**	**Tâches**	**Indicateurs**	**Responsables**	**Période**
Gestion des ordures	Animation du Jeudi propre	- Nettoyage des dépôts d'ordures ; - Organisation de la communauté à identifier des déversoirs ; Curage des caniveaux	Nombre de jeudis propres animés par les communautés	Communauté par quartier Leaders communautaires ;	Tous les jeudis

Restitution	Organiser des réunions de restitution	Chaque Chef de village, responsable de communauté ou dirigeant d'établissement scolaire va organiser des réunions de restitution	Nombre de réunions de restitution organisées	- Chefs des villages ; - IAEB ; - Réseau des femmes Chefs religieux (Imam et Prêtres	Dès maintenant
Construction des latrines	Sensibiliser les ménages à la construction des latrines et recenser les ménages sans latrine	Sensibilisation des ménages de la montagne de Diguirwo ; Identification et transmission des listes de ménages sans latrine	Nombre de ménages sensibilisés ; Nombre de ménages sans latrines identifiés	Chefs des différents quartiers ; PF Communication Santé	Dès maintenant
Utilisation et entretien des latrines	Sensibilisation sur l'utilisation et entretien des latrines	VAD et séances de masse		PF communication Chefs des différents quartiers	Dès maintenant
Partage des connaissances	- Sensibilisation des élèves sur la pratique des bonnes règles d'hygiène ; Sensibilisation des communautés	- Reprise des leçons sur le choléra et les règles d'hygiène dans les classes ; - Mise en place des cahiers de charge ; Entretien des latrines scolaires	Nombre de leçons dispensées ; Nombre de latrines scolaires nettoyées	- Directeurs d'écoles - Chefs de quartiers Prêtres	Tous les jours ouvrables de la semaine Tous les dimanches
Assainissement des marchés	Sensibiliser les commerçants sur l'usage des tables pour l'exposition des aliments	Séances de sensibilisation de masse autour des points de vente	Nombre de séances de sensibilisations	Bureau des commerçants ; Association des femmes	

PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE MAROUA 3					
Thématiques	**Activités/actions**	**Tâches**	**Indicateurs**	**Responsables**	**Période**
L'assainissement de l'environnement	Organisations des jeudis propres	Assainissement du milieu par les communautés : - Curages des caniveaux ; - Nettoyages des espaces insalubres ;	Nombres de jeudis propres organisés par les communautés	- Sous-préfet - Commune - Chef de village - Comité - Communauté	A l'immédiat
L'utilisation des latrines	- Sensibilisation des communautés sur l'importance d'utiliser les latrines - Identifications des ménages qui n'ont pas des latrines	Porte à porte	Listes des ménages	- Chef de quartiers	A l'immédiat
L'assainissement de l'environnement	- Sensibilisation des populations à creuser les fosses septiques dans les dans les clôtures d'habitation et non en bordure des routes	Porte à porte	- Les fausses sont construites dans les clôtures d'habitation ;	- Sous-préfet - Commune - Chef de village - Comité	A l'immédiat

	- sensibilisation sur la gestion des déchets solides (vidanges des fosses sur les espaces publics)		- Les communautés utilisent de plus en plus les services de vidanges des fosses		
Prevention contre le choléra	Sensibiliser dans les lieux publics sur l'entretien des toilettes (agences de voyages, écoles, marchés, mosquées, églises, cabarets, etc..)	Entretien avec les responsables des agences de voyages, écoles, marchés, mosquées, églises, cabarets, etc..	Les toilettes dans les lieux publiques sont propres et entretenues	- Commune - Chef de village - Comité	A l'immédiat

PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE KAIKAI					
Thématiques	**Activité/Actions**	**Taches**	**Indicateurs**	**Responsables**	**Périodes**
ASSAINISSEMENT ENVIRONNEMENTALE	Jeudi propre	- Nettoyage des dépôts d'ordures ; - Organisation de la communauté à identifier des déversoirs ; - Curage des caniveaux ; - Evacuation des déchets par la Commune ; - Propreté devant chaque lieu de commerce par le propriétaire	- Nombre de Jeudi propres animés par les communautés - Nombre de points de dépôts assainis par la Commune	- Leaders communautaires ; - Commune de Yagoua - Lawan de chaque village ; - Djaoro de chaque quartier ; - Responsable de chaque lieu de vente.	Tous les Jeudis Tous les jours
	Désinfection du milieu scolaire	Désinfection de chaque école par la Commune	Nombre des écoles assainis	Chefs des établissements/Commune	Début de chaque trimestre scolaire
CONSTRUCTION ET GESTION DES FOSSES SEPTIQUES	Construction des puisards selon la norme et gestion des ordures	Sensibilisation par la communauté	Nombre des sites de puisards révisés	Agents Communaux	2 fois par semaine
ASSAINISSEMENT DU MARCHE	Sensibiliser les occupants et identifier les récalcitrants	- Sensibiliser les commerçants par secteur d'activité - Sanctionner les récalcitrants	Nombre de séance de sensibilisations organisées	- Réseau des femmes - Commune - Sous-préfecture	Chaque semaine
UTILISATION DES LATRINES	- Sensibiliser - Recenser les ménages sans latrine	VAD ; Sensibilisation de masse ; Transmission des listes des ménages sans latrine au Sous-Préfet	Nombre de ménages touchés Nombre de séances de sensibilisation tenue Nombre de latrines construites	- PF communication santé - Chefs des différents quartiers	Chaque jour

PARTAGE DES CONNAISSANCES	Sensibilisation des élèves sur la pratique des bonnes règles d'hygiène ; Sensibilisation des communautés	- Reprise des leçons sur le choléra et les règles d'hygiène ; - Mise en place des cahiers de charge ; - Prêches dans les mosquées et les églises	Nombre de leçons dispensées Entretien des latrines scolaires ; Nombre de prêches effectués ;	- Directeurs d'écoles - Chefs de quartiers - Prêtres - Imams	Chaque jour
PFE (PRATIQUE FAMILIALE ESSENTIEL) : - Vaccination - Allaitement - Mise au sein - Nutrition - Dormir sous MILDA - Potabilisation, consommation d'eau potable - Documentation civile - Scolarisation	- Sensibilisation es communautés - Recensement des associations des femmes	- VAD - Débat sur les thématiques pendant les réunions des femmes - Sensibilisation pendant les visites prénatales et les campagnes de vaccinations - Démonstration culinaire - Prêches dans les lieux de culte	- Nombre de ménages visités ; - Nombre de réunion suivi ; - Nombre de femmes touchées ; - Nombre de séances organisées - Nombre de prêches	- CSI - DS - P. Réseau des femmes - ARCs/ ARCPs - Leaders communautaires Chefs religieux	Chaque jour/semaine/ Mois

PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE MAKARY					
Thématiques	**Activités/Actions**	**Tâches**	**Indicateurs**	**Responsables**	**Période**
RESTITUTION	Organiser des réunions de restitution	Développer les thèmes sur la prévention du choléra ; Partager les leçons apprises, les engagements communautaires	Nombre de réunions de restitution organisées	- Chefs des quartiers ; - Chefs religieux (Imam et Prêtres)	Tous les jours
Hygiène	Sensibiliser les commerçants sur le marché Identifier les récalcitrants	Séances de sensibilisation de masse autour des points de vente	Nombre de personnes sensibilisées	Associations des jeunes Riverains des points de vente	Une fois par semaine
Utilisation et entretien des latrines	Sensibilisation des ménages et déplacés des sites des sinistrés : cas de Madagascar II	VAD et séances de masse	Nombre de personnes sensibilisées	- Chefs des quartiers - Responsables des associations des femmes - Responsables des associations des jeunes	Tous les jours
Partage des connaissances sur la prévention contre le choléra	- Sensibilisation des élèves sur la pratique des bonnes règles d'hygiène ;	Reprise des leçons sur le choléra et les règles d'hygiène ; - Mise en place des cahiers de charge	Nombre de leçons dispensées ; Entretien des latrines scolaires	- Directeurs d'écoles - Chefs de quartiers - Prêtres - Imams	Selon l'emploi de temps de chaque classe ; Heures de prières et culte

	- Sensibilisation des communautés				

PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE KOUSSERI					
Thématiques	**Activités/Actions**	**Tâches**	**Indicateurs**	**Responsables**	**Période**
RESTITUTION	Organiser des réunions de restitution	Développer les thèmes sur la prévention du choléra ; Partager les leçons apprises, les engagements communautaires	Nombre de réunions de restitution organisées	- Chefs des quartiers - Chefs religieux (Imam et Prêtres)	Tous les jours
Hygiène	Sensibiliser les commerçants sur le marché Identifier les récalcitrants	Séances de sensibilisation de masse autour des points de vente	Nombre de personnes sensibilisées	- Associations des jeunes - Riverains des points de vente	Une fois par semaine
Utilisation et entretien des latrines	Sensibilisation des ménages et déplacés des sites des sinistrés : cas de Madagascar II	VAD et séances de masse	Nombre de personnes sensibilisées	- Chefs des quartiers - Responsables des associations des femmes - Responsables des associations des jeunes	Tous les jours
Partage des connaissances sur la prévention contre le choléra	- Sensibilisation des élèves sur la pratique des bonnes règles d'hygiène ; - Sensibilisation des communautés	Reprise des leçons sur le choléra et les règles d'hygiène ; - Mise en place des cahiers de charge	Nombre de leçons dispensées ; Entretien des latrines scolaires	- Directeurs d'écoles - Chefs de quartiers - Prêtres - Imams	Selon l'emploi de temps de chaque classe ; Heures de prières et culte

PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE BLANGOUA					
Thématiques	**Activité/Actions**	**Taches**	**Indicateurs**	**Responsables**	**Périodes**
Assainissement	Mardi propre	Mobilisation communautaire tous les mardis matin ; Nettoyage des environs des maisons ; Curage des caniveaux ; Evacuation des déchets par la commune	Nombre de mercredis propres animés par la communauté	- Le sous-préfet - Communauté par quartier - Leaders communautaires - Les agents de la commune	Tous les mardis
RESTITUTION	Organiser des réunions de restitution	Développer les thèmes sur la prévention du choléra ; Partager les leçons apprises, les engagements communautaires	Nombre de réunions de restitution organisées	- Chefs des quartiers ; - Chefs religieux (Imam et Prêtres)	Tous les jours

Hygiène	Sensibiliser les commerçants sur le marché Identifier les récalcitrants	Séances de sensibilisation de masse autour des points de vente	Nombre de personnes sensibilisées	Associations des jeunes Riverains des points de vente	Une fois par semaine
Utilisation et entretien des latrines	Sensibilisation des ménages et déplacés des sites des déplacés : Blangoua Bâche	VAD et séances de masse	Nombre de personnes sensibilisées	Chefs des quartiers ; Responsables des associations des femmes ; Responsables des associations des jeunes	Tous les jours
Partage des connaissances sur la prévention contre le choléra	Sensibilisation des élèves sur la pratique des bonnes règles d'hygiène ; Sensibilisation des communautés	Reprise des leçons sur le choléra et les règles d'hygiène ; - Mise en place des cahiers de charge	Nombre de leçons dispensées ; Entretien des latrines scolaires	Directeurs d'écoles Chefs de quartiers Prêtres et Imams	Selon l'emploi de temps de chaque classe ; Heures de prières et culte

PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE MAGA					
Thématiques	**Activités/actions**	**Tâches**	**Indicateurs**	**Responsables**	**Période**
RESTITUTION	Diffusion des messages clés	Production et diffusion des spots d'hygiène	Nombre de spots diffusés	Radio Labar Afrique Monde TV	Dès maintenant
Construction des latrines	Sensibilisation des communautés sur l'assainissement cas de Dougui	Organiser des réunions de masse	Nombre de personnes sensibilisées	- Lawans - Directeurs d'écoles, - PF Communication Santé - M. Oumar de la sous-préfecture	Dès maintenant
Utilisation et entretien des latrines	Sensibilisation à l'usage et l'entretien des latrines	VAD et sensibilisation de masse	Nombre de personnes sensibilisées	- Imams ; - Prêtre ; - Lawans ; - Responsables des associations féminines et des jeunes	Dès maintenant
Assainissement	Assainissement des marchés quartiers, bordure du lac	Nettoyage des espaces des marchés, des alentours, des berges du lac et fleuve	Nombre d'espaces nettoyés	- Imams ; - Prêtre ;	Dès maintenant

				- Responsables des associations féminines et des jeunes. - Responsables des commerçants et pêcheurs	
Partage de connaissances	Séances de sensibilisation	VAD et Sensibilisation de masse	Nombre de personnes sensibilisées	- Sous-préfet ; - Commune - ARC de santé - M. Boubakary de Pouss - M. Madi Youssoufa de Guirvidig - Les lawans des villages Responsables des associations féminines et des jeunes. - Responsables des commerçants et pêcheurs	Dès maintenant
Gestion des points d'eau	Création ou redynamisation des points d'eau	Mettre sur pieds des bureaux des COGES	Nombre de COGES créés et redynamisés	- Commune - M. Mahamat	Dès maintenant
Jeudi propre à Maga et Guirvidig Mercredi propre à Pouss	Animation de cette journée de l'assainissement	Ramasser les déchets et les évacuer	Nombre de jeudi ou mercredi propres animés par les communautés	- Sous-préfet ; - Commune - Boubakary de Pouss - Madi Youssoufa de Guirvidig - Les lawans	Dès maintenant

PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE YAGOUA					
Thématiques	**Activité/Actions**	**Taches**	**Indicateurs**	**Responsables**	**Périodes**
ASSAINISSEMENT ENVIRONNEMENTALE	Jeudi propre	- Nettoyage des dépôts d'ordures ; - Organisation de la communauté à identifier des déversoirs ; - Curage des caniveaux ; - Evacuation des déchets par la Commune ;	- Nombre de Jeudi propres animés par les communautés - Nombre de points de dépôts assainis par la Commune	- Leaders communautaires ; - Commune de Yagoua - Lawan de chaque village ; - Djaoro de chaque quartier ; - Responsable de chaque lieu de vente.	Tous les Jeudis Tous les jours

		- Propreté devant chaque lieu de commerce par le propriétaire			
	Désinfection du milieu scolaire	Désinfection de chaque école par la Commune	Nombre des écoles assainis	Chefs des établissements/Commune	Début de chaque trimestre scolaire
CONSTRUCTION ET GESTION DES FOSSES SEPTIQUES	Construction des puisards selon la norme et gestion des ordures	Sensibilisation par la communauté	Nombre des sites de puisards révisés	Agents Communaux	2 fois par semaine
ASSAINISSEMENT DU MARCHE	Sensibiliser les occupants et identifier les récalcitrants	- Sensibiliser les commerçants par secteur d'activité - Sanctionner les récalcitrants	Nombre de séance de sensibilisations organisées	- Réseau des femmes - Commune - Sous-préfecture	Chaque semaine
UTILISATION DES LATRINES	- Sensibiliser - Recenser les ménages sans latrine	VAD ; Sensibilisation de masse ; Transmission des listes des ménages sans latrine au Sous-Préfet	Nombre de ménages touchés Nombre de séances de sensibilisation tenue Nombre de latrines construites	- PF communication santé - Chefs des différents quartiers	Chaque jour
PARTAGE DES CONNAISSANCES	Sensibilisation des élèves sur la pratique des bonnes règles d'hygiène ; Sensibilisation des communautés	- Reprise des leçons sur le choléra et les règles d'hygiène ; - Mise en place des cahiers de charge ; - Prêches dans les mosquées et les églises	Nombre de leçons dispensées Entretien des latrines scolaires ; Nombre de prêches effectués ;	Directeurs d'écoles Chefs de quartiers Prêtres Imams	Chaque jour

PFE (PRATIQUE FAMILIALE ESSENTIEL) : - Vaccination - Allaitement - Mise au sein - Nutrition - Dormir sous MILDA - Potabilisation, consommation d'eau potable - Documentation civile - Scolarisation	- Sensibilisation es communautés - Recensement des associations des femmes	- VAD - Débat sur les thématiques pendant les réunions des femmes - Sensibilisation pendant les visites prénatales et les campagnes de vaccinations - Démonstration culinaire - Prêches dans les lieux de culte	- Nombre de ménages visités ; - Nombre de réunion suivi ; - Nombre de femmes touchées ; - Nombre de séances organisées - Nombre de prêches	- CSI - DS - P. Réseau des femmes - ARCs/ ARCPs - Leaders communautaires Chefs religieux	Chaque jour/semaine/ Mois

PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI					
Thématiques	**Activité/Actions**	**Taches**	**Indicateurs**	**Responsables**	**Périodes**
Assainissement	Mercredi propre	Mobilisation communautaire tous les mercredi matin ; Nettoyage des environs des maisons ; Curage des caniveaux ; Evacuation des déchets par la commune	Nombre de mercredis propres animés par la communauté	Le sous-préfet ; Communauté par quartier Leaders communautaires ; Les agents de la commune	Tous les mercredis
RESTITUTION	Organiser des réunions de restitution	Développer les thèmes sur la prévention du choléra ; Partager les leçons apprises, les engagements communautaires	Nombre de réunions de restitution organisées	- Chefs des quartiers ; - Chefs religieux (Imam et Prêtres)	Tous les jours
Hygiène	Sensibiliser les commerçants sur le marché Identifier les récalcitrants	Séances de sensibilisation de masse autour des points de vente	Nombre de personnes sensibilisées	Associations des jeunes Riverains des points de vente	Une fois par semaine
Utilisation et entretien des latrines	Sensibilisation des ménages et déplacés des sites des sinistrés : cas de Madagascar II	VAD et séances de masse	Nombre de personnes sensibilisées	Chefs des quartiers ; Responsables des associations des femmes Responsables des associations des jeunes	Tous les jours

Partage des connaissances sur la prévention contre le choléra	Sensibilisation des élèves sur la pratique des bonnes règles d'hygiène ; Sensibilisation des communautés	Reprise des leçons sur le choléra et les règles d'hygiène ; - Mise en place des cahiers de charge	Nombre de leçons dispensées ; Entretien des latrines scolaires	Directeurs d'écoles Chefs de quartiers Prêtres et Imams	Selon l'emploi de temps de chaque classe ; Heures de prières et culte

Quelques points chauds ont toujours suivi lors des échanges après les présentations telles que :

- Mauvaise habitude dans la gestion des ordures ménagères déversées le plus souvent sur la chaussée ;
- Le sous-préfet peut accompagner les sensibilisations au niveau des marchés, et préconiser des mesures de sanctions si nécessaire
- L'engorgement à répétition des caniveaux suite au déversement des ordures solides par les populations environnantes ;
- Absence de latrine dans certaines maisons ou ménages ;
- Difficultés d'assainissement de certains lieux publics tels que les toilettes des agences de transport et divers points de dépôt des ordures solides gérés par HYSACAM ;

- L'installation de certains marchés hebdomadaires dans les cours des écoles entrainant l'insalubrité permanente ;
- La mauvaise habitude des populations à construire les fosses septiques en dehors des domiciles pour la gestion des eaux usée polluant ainsi les allées des sous-quartiers ;
- L'absence ou l'insuffisance de toilettes dans certains établissements scolaires ; à cela, les chefs d'établissements pourront en collaboration avec les APE palier à la situation.
- Absence de latrine dans certaines maisons ;
- L'installation des aliments au sol par les vendeuses au marché ou le long de la chaussée.

Des recommandations ont été formulées telles que

- Relancer et animer les journées d'assainissements « Jeudis propres » ;
- Mener des sensibilisations permanentes dans les communautés ;
- Renforcer les capacités des agents communaux ;
- Tous les chefs d'établissements doivent prendre à bras le corps l'assainissement en milieu scolaire ;
- Des mesures drastiques doivent être prise par les Sous-Préfets et les Maires, accompagnées des sensibilisations par le CR et le réseau des femmes auprès des vendeuses ;
- Suivre les constructions des fosses septiques par les services d'hygiène des communes et les Djaoro afin d'amener les communautés à les faire dans les concessions ;
- Intensifier les sensibilisations par VAD sous la coordination des Djaoro concernant la construction et l'utilisation des latrines ;
- Le réseau des femmes doit mener des sensibilisations ciblées auprès des associations de femmes et des vendeuses aux marchés ;
- Les chefs religieux doivent multiplier des prêches sur les PFE pendant les cultes ;
- La commune doit mettre à la disposition de la communauté des matériels nécessaires pour la gestion des ordures et les curages des rigoles.

e- Partage des connaissances dans les communautés à travers les VAD, causeries éducatives ainsi que dans les établissements scolaires

- **Communes de Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3 et Bogo**

Personnes sensibilisées			Enfants sensibilisés		Leaders Communautaires engagés		Observations
Hom.	Fem.	Avec handicap	Gar.	Filles	Hom.	Fem.	
7981	9303	29	7809	9154	57	59	- Plusieurs enseignants sensibilisés et engagés dans la prévention ; - Les chefs de quartiers ou leurs représentants se sont engagés et ont facilité les VAD ; - Des séances de masse organisées dans des lieux de rassemblement ; - Certaines communautés sollicitent un accompagnement dans la gestion des déchets

- **Commune de Maga**

Les thématiques abordes sont : l'utilisation des latrines, la scolarisation des enfants et surtout de la jeune fille, la CPN, le Cholera, la vaccination, les techniques de lavage de mains, la potabilisation de l'eau, l'allaitement maternel, etc. …

Personnes sensibilisées	Enfants sensibilisés	Leaders Communautaires engagés	Observations

Hom.	Fem.	Avec handicap	Gar.	Filles	Hom.	Fem.	
11667	14799	29	516	756	265	114	- Plusieurs chefs traditionnels sensibilisés et engagés dans le suivi des plans d'action communautaire ; - Les chefs de quartiers ou leurs représentants se sont engagés et ont facilité les VAD ; - Des séances de masse organisées dans des lieux de rassemblement ; - Des thèmes sur la prévention contre le choléra, l'utilisation des latrines, la scolarisation des enfants, la CPN, la vaccination et les pratiques familiales essentielles

- **Commune de Kousseri**

Les thématiques abordes sont : l'utilisation des latrines, l'utilisation des moustiquaires, la CPN, le Cholera, la vaccination, les techniques de lavage de mains, la potabilisation de l'eau, l'allaitement maternel, etc. …

Personnes sensibilisées			Enfants sensibilisés		Leaders Communautaires engagés		Observations
Hom.	Fem.	Avec handicap	Gar.	Filles	Hom.	Fem.	
1832	2803	52	2216	3324	97	42	- Plusieurs chefs traditionnels sensibilisés et engagés dans le suivi des plans d'action communautaire ; - Les chefs de quartiers ou leurs représentants se sont engagés et ont facilité les VAD ; - Des séances de masse organisées dans des lieux de rassemblement ; - Des thèmes sur la prévention contre le choléra, l'utilisation des latrines, l'utilisation des moustiquaires, technique et moment clé de lavage de main et les pratiques familiales essentielles ;

f- Diffusion des messages dans les radios communautaires

Des plans de diffusion ont été élaborés pour des diffusions portant sur les spots, le microprogramme et les émissions interactives par la radio communautaire. Les thématiques portaient sur :

Consultation pré natale

- Femmes enceintes ! Faites vos consultations pré natale pendant votre grossesse et post natale jusqu'à 42 jours après l'accouchement.
- Femmes enceintes ! faites vos consultations pré natale pendant votre grossesse et après l'accouchement jusqu'à 42 jours.
- Femmes enceintes ! Accouchez à la formation sanitaire, pour préserver votre santé et une bonne prise en charge de votre bébé.

Mise au sein

- Chères mamans, mettez le bébé au sein dans les trente minutes après l'accouchement
- Chères mamans, dès la naissance, allaitez exclusivement votre bébé jusqu'à 6 mois sans lui donner de l'eau
- Chères mamans, à partir de 6 mois donnez les aliments de complément aux enfants et continuez à allaiter au moins jusqu'à 24 mois

Vaccination

- Chers parents, faisons vacciner complètement nos enfants avant l'âge de 24 mois. Car, le vaccin protège l'enfant contre plusieurs maladies évitables
- Faisons supplémenter nos enfants, en vitamine A tous les 6 mois, jusqu'à l'âge de 5 ans,

- Faisons déparasiter nos enfants à l'Albendazole dès 12 mois, jusqu'à l'âge de 5 ans.

Dormir sous MILDA

- Chers parents, dormez avec vos enfants sous moustiquaire imprégnée d'insecticide de longue durée d'action (MILDA).
- Chers parents, veillons à ce que nos enfants de 0-5 ans et nos femmes enceintes dorment sous moustiquaire imprégnée d'insecticide de longue durée d'action (MILDA)

Utilisation des latrines

- Chers parents utilisent et gardons toujours propres nos latrines, ainsi que les pots pour nos enfants.

Consommation de l'eau potable

- Buvons et utilisons toujours de l'eau potable issue du forage, d'une pompe ou d'un robinet ou de l'eau traitée pour rester en santé.

Lavage des mains

Tous les membres du ménage se lavent les mains à l'eau et au savon aux 5 moments critiques :

- Après avoir utilisé les toilettes
- Après le nettoyage anal des enfants
- Avant de préparer le repas
- Avant de manger
- Avant de donner à manger

Choléra

Le cholera tue, prévenir vaut mieux que guérir

- Pour éviter le choléra, il faut :
- Eviter de déféquer à l'air libre
- Construire et utiliser les latrines
- Se laver régulièrement les mains avec de l'eau coulante ou de la cendre
- Consommer toujours l'eau potable
- Se laver les mains après les toilettes, après le changement de couche et ou nettoyage anal des enfants, avant de préparer le repas, avant de manger.
- Eviter de jeter les ordures partout, utiliser les poubelles ou bacs à ordures
- Faire cuire correctement nos aliments et consommons les chauds
- Laver soigneusement les aliments crus avant de les consommer
- Laver bien les fruits et légumes avant de les consommer

Enregistrement de naissance

- Chers parents, déclarez vos enfants à l'état civil dès la naissance (dans le 90 jours). Les enfants ont droit à une identité. Chers parents, donnons une identité à nos enfants. Déclarons-les à l'état civil dès leur naissance.

Scolarisation

- Chers parents veuillez inscrire à l'école vos enfants en âge scolaire garçons et filles sans distinction

- Les ondes de la radio « Sahel GOTEL » couvrent généralement en saison sèche 5 départements dont le Diamaré, le Mayo Sava, le Mayo Tsanaga, le Mayo Kani et le Logone et Chari. Mais la radio enregistre quelques perturbations dans les départements du Mayo Kani et le Logone et Chari en saison pluvieuse.
- Les ondes de la radio « Waila Media Corporation » couvrent généralement le département du Diamaré, mais est aussi dans le Mayo Sava, le Mayo Tsanaga, le Mayo Kani et le Logone et Chari.
- Les ondes de la radio « **Salam FM de Kousseri** » couvrent généralement plusieurs arrondissements du département du Logone et Chari et aussi une partie du Tchad dont la ville de N'Djamena. Le tableau ci-dessous nous donne une estimation de personnes atteintes par les diffusions audios.

	Filles	**Femmes**	**Garçons**	**Hommes**	**Total**
Avril	2 000	2 500	2 500	4 000	**11 000**
Mai	2 000	2 500	2 500	3 500	**10 500**
Juin	2 000	2 500	2 500	3 500	**10 500**
Juillet	2 000	2 500	2 500	3 000	**10 000**
Total	**8 000**	**10 000**	**10 000**	**14 000**	

Nous pouvons en déduire que durant la période, 42 000 auditeurs dont 8000 filles, 10000 femmes, 10000 garçons et 14000 hommes étaient branchés sur les ondes des Salam FM pour suivre les diffusions des spots, des microprogrammes et des émissions interactives

- Les ondes de la radio « **Radio Labar de Maga** » couvrent généralement un total de 632000 auditeurs dans les arrondissements de :
- Maga : 210000 auditeurs,
- Kaikai : 180000 auditeurs,
- Velé :140000 auditeurs
- Zina : 102000 auditeurs.

Elle couvre aussi très bien la Sous-préfecture de KATAWA jusqu'à GUILINDING au Tchad.

g- Suivi des plans d'actions communautaires

A la suite de leurs participations aux réunions d'engagements communautaires, certaines activités ont été mises en œuvre par les leaders et les communautés. Ainsi nous pouvons citer entre autres :

➢ **Activités mises en œuvre par les communautés dans la commune de Maroua 1 :**

- EP PALAR GARAGE ALLEMAND, EP HARDE ET EP DOMAYO KAIGAMA 1 La cour, le point d'eau et les salles de classe sont propres et nettoyés régulièrement.
- Pour le lavage des mains certains élèves utilisent les bouteilles en plastique et d'autres n'ont rien. L'utilisation des latrines est effective. Faible entretien des latrines. Chaque école a un comité de santé et d'hygiène.
- A Hardé, dernière EP Hardé, ramassage des montagnes d'ordures par Hysacam ;
- A Palar et Tchoffa Bani 7 latrines nouvelles sont creusées et en utilisation ;
- 03 latrines modernes et 8 latrines simples ont été construites à Hardé ;
- 06 fosses pour eau usée ont été creusées dans les lieux des bilbil à Hardé ;

Quelques constats observés :

- Dans les communautés, certains quartiers pratiquent le jeudi propre. Les caniveaux sont curés par endroit. La majorité des ménages est propre, l'utilisation des latrines est effective, le lavage des mains se fait dans certains ménages.
- Les zones de bilbil à Hardé, kalioré, Pitoaré, quartier toupouri et Palar sont plus propres qu'avant et à Hardé lieu de bilbil deux fosses sont creusées pour verser des eaux usées.
- Le chef de quartier et l'Imam continuent à mobiliser la communauté sur le lavage des mains, le creusage et utilisation des latrines, la bonne gestion des ordures ménagères et l'application de jeudi propre. Avec les grosses pluies, des latrines se sont effondrées et celle en cours de construction se sont retrouvés rempli d'eau des pluies. Malgré les messages sur la prévention de cholera que les leaders donnent le changement de comportement est léger ;
- A PITOARE, les leaders traditionnels et religieux continuent la mobilisation sociale, Le quartier est propre par endroit. Dans les zones des bilbil, il y a une faible règle d'hygiène. Pas d'appui des agents d'hygiène de la commune. HYSACAM passe souvent prendre les déchets quand les routes sont praticables ;
- La plupart des ménages utilisent les boutas (bouilloires) pour le lavage des mains.



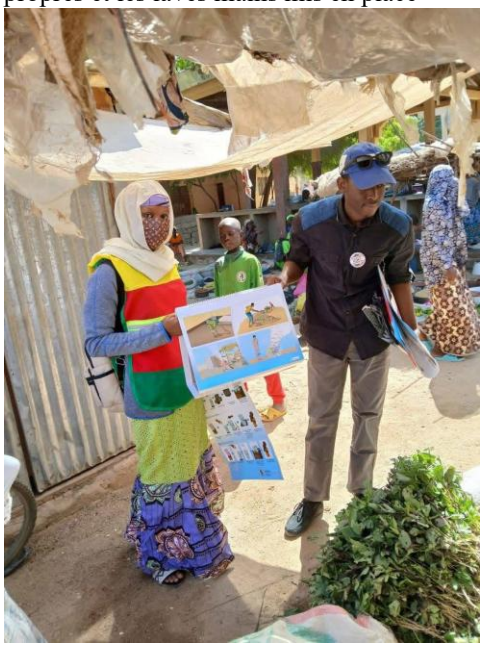
Ordure en train d'être ramasser à côté de l'EP de Hardé

➢ **Activités mises en œuvre par les communautés dans la commune de Maroua 2**

- Le gros tas d'ordures de Djoudandou a été enlevé par HYSACAM
- Le gros tas d'ordures à côté de EP Doualaré a été enlevé par HYSACAM
- Une partie des ordures de pont de marché des poulets enlevé par HYSACAM
- A FASSAO la grande partie des caniveaux sont curés. De CSI jusqu'au marché des poulets les caniveaux sont faiblement curés par endroit ;
- Sur 7 ménages visités, 4 ont des latrines en bon état, 2 ont des latrines remplies et 1 à une latrines démolie par les eaux des pluies. Sur les 7 ménages, 4 ont les boutas pour les lavages des mains et les 3 ménages n'ont pas les lave-mains, ce sont les ménages qui vendent de bilbil

Quelques constats observés :

- Sur le terrain, l'équipe a échangé directement avec les femmes vendeuses de denrées, les enfants qui se trouvaient sur place ainsi que les hommes de passage. Les messages ont porté sur : l'importance du lavage des mains avec de l'eau et du savon, la protection des aliments contre les mouches et la poussière, l'utilisation d'une eau propre à la consommation, le maintien de la propreté dans les lieux de vente et la nécessité de se rendre rapidement au centre de santé en cas de diarrhée suspecte ;
- Le chef de quartier et l'Imam de DJOUDANDOU mobilisent la communauté sur le lavage des mains, le creusage et utilisation des latrines, la bonne gestion des ordures ménagères et l'application de jeudi propre. Ils ne font le suivi dans les ménages. Creuser les latrines sur la montagne reste toujours un problème. Les eaux venant des montagnes apportent des déchets produits par ceux qui sont là-haut, joncent partout sur la route. Aucun agent d'hygiène de la commune n'est passé dans le quartier ;
- Les leaders traditionnels de DOUALARE avec le point focal communication de l'aire de sante continuent la mobilisation sociale, A toutes les opportunités sont saisies pour mobiliser sur la prévention contre le choléra. HYSACAM vient régulièrement prendre les ordures. Le jeudi propre est d'actualité par endroit. La majorité des caniveaux sont remplies des déchets ménagers. Pas d'appui des agents d'hygiène de la commune. Les marres sont partout et la communauté a signalé à la commune, mais rien n'est fait.
- Nous avons rencontré le chef de quartier, l'Imam, le point focal communication de l'aire de sante. Il ressort de notre entretien que la communauté est mobilisée chaque fois sur la prévention contre le choléra, mais la pratique ne suit pas très bien. Dans les lieux de bilbil les eaux souillées sont versées partout. Parmi ceux vidangent leurs latines dans la nuit certaines partent verser aux abords de quartier malgré les multiples sensibilisations ;
- Absences d'un dispositif de lavages de mains ;
- Des latrines mal entretenues ;
- L'accueil a été dans l'ensemble positif : les vendeuses se sont montrées attentives et ouvertes aux conseils.
- Le manque de poubelles adaptées dans les marchés et l'accès limité à une eau potable en permanence ;
- Quelques écoles comme EP de Doualaré et ECOLE PRIVEE CATHOLIQUE DE DOUALARE sont déjà propres et les laves mains mis en place




Sensibilisation par les jeunes de Maroua 2 dans les marchées de Fassao et Bamaré

- **Activités mises en œuvre par les communautés dans la commune de Maga :**

Le sous-préfet a conduit une séance d'assainissement le mercredi 11 juin 2025. Cette activité avait pour but d'assainir le marché de Pouss juste après la journée du mardi qui est jour de marché. Ont participé à cette initiative, les commerçants, les populations riveraines du marché, les restaurateurs, les laveries, les chefs traditionnelles, la commune et sa suite. Il a voulu marquer cette journée par un acte fort qui doit à chaque fois devenir une habitude à la vue des déchets que peuvent drainer le marché de mardi de Pouss.

- **Activités mises en œuvre par les communautés dans la commune de Makary :**

Les groupes de jeunes se sont mobilisé pour mener des activités d'assainissement (curages des caniveaux, ramassages des ordures et remballage).







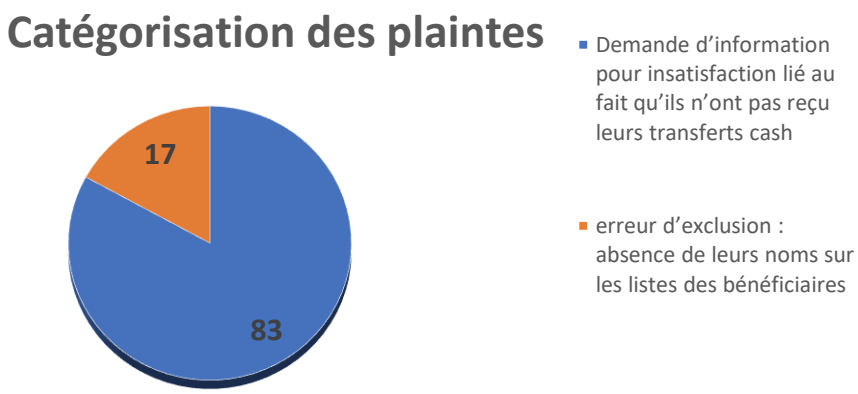
h- Défis majeurs

- L'assurance du suivi des recommandations et du plan d'action par les Sous-préfectures, les communes et les leadeurs communautaire ;
- Le changement de comportement des communautés suite aux sensibilisations ;
- La construction et réhabilitation des latrines ;
- La disponibilité des services (Hysacam, communes) et l'application des textes en matière de réprimande aux récalcitrants par les instances compétentes (Sous-préfectures, Communes et chefs traditionnelles).

i- La gestion des plaintes et feedbacks communautaires

Un mécanisme de plainte mis en place avec plus de 217 plaintes reçus :

- 83% demande d'information pour insatisfaction lié au fait qu'ils n'ont pas reçu leurs transferts cash ;
- 17% pour erreur d'exclusion : absence de leurs noms sur les listes des bénéficiaires ;



2.5. Suivi des indicateurs

Indicateurs	Cibles		Résultats atteints
Nombre des leaders communautaires ayant pris part aux réunions de d'engagements communautaires	200	Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3 Kousseri, Logone Birni, Makary, Blangoua, Maga, Yagoua et Kaikai	**336**
Nombre de personnes touchées par les messages salvateurs sur les comportements favorables à la prévention et la réponse à l'épidémie de choléra dans les 12 AS des DS de Maroua 1, 2, 3 et Bogo	500	Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3 Kousseri, Logone Birni, Makary, Blangoua, Maga, Yagoua et Kaikai	17 284
Nombre de plans d'actions communautaires développés à travers l'approche HCD	10	Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3 Kousseri, Logone Birni, Makary, Blangoua, Maga, Yagoua et Kaikai	10
Nombre de leaders communautaires qui mènent des activités de partage de connaissances sur les mesures de prévention en faveur de la lutte contre le choléra, la promotion des PFE, le mécanisme de feedbacks et de plaintes, etc.	200	Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3 Kousseri, Logone Birni, Makary, Blangoua, Maga, Yagoua et Kaikai	495
Nombre de personnes qui disposent de canaux sûrs et accessibles pour signaler les cas d'exploitation et d'abus sexuel commis par le personnel qui fournit une assistance aux populations	500	Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3 Kousseri, Logone Birni, Makary, Blangoua, Maga, Yagoua et Kaikai	721
Nombre de personnes partageants leurs préoccupations et/ou posent des questions par le biais de mécanisme de retour d'informations établis	500	Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3 Kousseri, Logone Birni, Makary, Blangoua, Maga, Yagoua et Kaikai	721
Nombre de supervision des activités prévus effectués par les PF des DS et des AS	8	Maroua 1, Maroua 2, Maroua 3	27

Nombre de personnes partageants leurs préoccupations et/ou posent des questions par le biais de mécanisme de retour d'informations établis	150	Maga	217

3. Projet N°2

Actions anticipatives en faveur des enfants dans les zones à haut risque d'inondation a maga, Région de l'Extrême-nord du Cameroun

Dans le cadre du projet d'actions anticipatives contre les inondations dans l'Extrême-Nord du Cameroun, UNICEF, en collaboration avec AAEDC, les autorités locales et les partenaires techniques et financiers, met en œuvre une stratégie intégrée visant à réduire les impacts humanitaires des crues récurrentes dans le département du Mayo-Danay, notamment dans l'arrondissement de Maga. Ce projet s'inscrit dans une logique de prévention et de résilience communautaire, en réponse aux inondations de plus en plus fréquentes et destructrices, exacerbées par le changement climatique.

Ainsi, environ 3 000 ménages sont planifiés comme bénéficiaires de cette activité. Pour conduire à bien la mise en œuvre du projet, il est indispensable de disposer d'un mécanisme communautaire qui facilite le retour d'informations et les plaintes sur les services non rendus ou mal rendus ainsi que le non-respect des principes en vigueur. Ce dernier doit être connu des bénéficiaires ainsi que des membres des communautés d'intervention et les autorités locales

Dans la phase de mise en œuvre de cette intervention, 23 communautés ont été approchées. 3 000 ménages ont été identifiées par le RESUC comme potentiels bénéficiaires. En fin de compte, 2803 bénéficiaires remplissant les critères d'éligibilité ont été retenus. Le nombre des bénéficiaires par communauté se trouvent être proportionnel au nombre de ménages enquêtés par communauté. La liste des bénéficiaires définitifs a été validée par la communauté elle-même. Des réunions ont été tenues plusieurs fois mettant en collaboration, le partenaire de mise en œuvre de cette activité, les leaders communautaires, les autorités traditionnels et religieuses pour l'adaptation d'une approche de validation de la liste des bénéficiaires par communauté.

Avant la finalisation des appuis, une sensibilisation a été conduite et des mécanismes de plaintes et de retour d'information mise en place. Celle-ci a concerné toutes les communautés dans les localités des deux cantons de POUSS et de GUIRVIDIG dans la commune de Maga. Le personnel de mise en œuvre a été contractualisé et formé sur les aspects intégrés, le PSEA, le genre et sur la collecte des données.

3.1. OBJECTIFS

3.1.1. Objectif général

Réduire l'impact humanitaire des inondations sur les ménages les plus vulnérables de la commune de Maga à travers un transfert monétaire anticipatif.

3.1.2. Objectifs spécifiques

- Permettre aux ménages ciblés d'adopter des mesures de préparation et d'atténuation avant la survenue des inondations ;
- Renforcer la dignité et la capacité d'action des ménages vulnérables par une assistance monétaire inconditionnelle ;
- Tester et documenter un modèle opérationnel de transfert monétaire anticipatif aligné sur les systèmes nationaux de protection sociale.

3.2. Stratégie d'intervention

La stratégie que nous avons adoptée s'appuyait sur les activités suivantes :

- Information des autorités administratif et traditionnels sur l'aspect du projet ;
- La réunion de coordination sur le partage des informations sur les objectifs et but du projet ;
- La vulgarisation des mécanismes communautaire de feedbacks et de plaintes auprès des femmes et des enfants et redynamisation des mécanismes communautaire de feedbacks et de plaintes ;
- La mise en place des mécanismes de participation communautaire, sous la coordination des leaders locaux, afin d'influencer les décisions en faveur des enfants et des femmes, adapter aux besoins des femmes et des filles ainsi que la mise en place/création des canaux confidentiels et sûrs (ex. groupes de parole animés par des femmes, boîtes à suggestions, ...) pour encourager leur expression libre ;
- La communication auprès de la communauté sur les critères de sélection des bénéficiaires du Cash avant, pendant et après ;
- La vérification physique et enrôlement des bénéficiaires ;
- La validation communautaire des listes de bénéficiaires ;

- La diffusion des messages clés sur Pratiques Familiales Essentielles (PFE), la lutte contre les Violences basées sur le Genre (VBG) et la protection de l'exploitation et les abus sexuels (PSEA) à travers les plateformes communautaires et les canaux accessibles ainsi que le référencement vers les services de prise en charge, la mise en place des mécanismes de signalement accessible et les référents communautaires ;
- L'élaboration du plan de distribution, la distribution des coupons et le paiement des bénéficiaires ;
- Le reporting et Post Distribution Monitoring (PDM)
- La distribution des intrants Santé (MILDA) et WASH (Kit WASH).

3.3. Information des autorités sur l'aspect du projet

Une rencontre de prise de contact et de présentation des activités a eu lieu avec les autorités administratives (Sous-préfet et Maire de Maga) et traditionnelles (les Sultans de Pouss et Guividig).



Photo 2 : *Echange entre l'équipe du projet avec le Sultan de Pouss, Commune de Maga*

3.4. La réunion de coordination

L'atelier proprement dite s'est tenu le 22 octobre 2025 à la Salle des Actes de la Commune de Maga. Etaient présent 62 participants parmi lesquels le Le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Maga, Le Maire de la commune de Maga, Le Chef de District de santé de Maga, le Délégué d'arrondissement du MINAS de Maga, le Délégué d'arrondissement du MINPROFF de Maga, l'IAEB de Maga, les Conseillers Municipaux, les responsables des Aires de santé de Maga, le Cadre Communal de Développement de la commune de Maga, le Chef service d'Hygiène de la commune de Maga, le Responsable de l'état civil de Maga, les Présidentes des Associations féminines, Les Présidents des Associations des jeunes, les Leaders traditionnels et religieux ainsi que les équipes de l'AAEDC.

L'objectif général de cette rencontre était de présenter le projet à tous les décideurs locaux de la commune de Maga afin de susciter une action collective visant à l'atteinte des objectifs dans toute la commune.

Spécifiquement, il s'agissait de :

- Présenter les activités du Projet et ses spécificités afin de favoriser son appropriation ;
- Présenter les critères de sélection des localités et présenter les localités retenues ;
- Formuler les actions à mener devant permettre l'atteinte efficace des résultats du projet.

Et comme résultats attendus :

- Le projet et ses spécificités est connu de tous ;
- Les décideurs (autorités administratives, municipales, traditionnelles, religieux, …) et acteurs de développement de la commune de Maga ont formulé des actions fortes et se sont engagés à les mettre en œuvre afin d'atteinte efficacement les objectifs du projet.

L'agenda prévoyait :

- Arrivée et enregistrement des participants ;
- Hymne nationale ;
- Mot de bienvenue du Maire de la commune de Maga ;
- Mot d'ouverture du Sous-préfet de Maga ;
- Présentation des participants ;
- Définition des règles de conduite durant les travaux et modalités pratiques ainsi la désignation des rapporteurs et time keeper ;
- Présentation des objectifs et résultats attendus de l'atelier ;
- Photo de famille Présentation générale du Projet suivi des échanges ;
- Formulations des recommandations.

Le Maire a souhaité la bienvenue à toute l'assistance et le Sous-préfet s'est appesanti sur le rôle du RESUC et qui avait pour objectif d'avoir une vue panoramique sur l'ensemble de la vulnérabilité. Les critères sont connus par AAEDC pour les vulnérabilités à prendre en compte. Il a souligné que cet atelier avait aussi but de lever les malentendus par rapports au projet tout en exhortant à plus de sérieux durant les travaux de l'atelier.
Apres la présentation des objectifs et résultats attendus du projet, à l'unanimité l'assistance a approuvé les choix des localités cibles. Toutefois, deux autres localités ont été proposés pour intégrer la liste des communautés potentielles : il sagit de TETELE (dans le canton de Guirvidig), et de NGOULMOUN (dans le canton de Pouss).

La recommandation retenue était celle de se limiter dans la circonscription de l'arrondissement de Maga sans tenir compte des découpages des différents cantons qui vont au-delà de l'arrondissement de Maga.



Photo 3 : *Allocution du mot de bienvenue par Le représentant du maire de la Commune de Maga*



Photo 3 : *Allocution du mot d'ouverture de l'atelier par le Sous-Préfet de Maga*



Photo 5 : *Photo de famille*



Photo 6 : *Présentation du projet par le Coordonnateur de l'AAEDC*

3.5. La mise en place du mécanisme de plainte et de feedback

Environ 3 000 ménages sont planifiés comme bénéficiaires de cette activité. Pour conduire à bien la mise en œuvre du projet, il est indispensable de disposer d'un mécanisme communautaire qui facilite le retour d'informations et les plaintes sur les services non rendus ou mal rendus ainsi que le non-respect des principes en vigueur. Ce dernier doit être connu des bénéficiaires ainsi que des membres des communautés d'intervention et les autorités locales.

C'est dans cet optique que des rencontres seront organisées par l'AAEDC dans le but de créer et de faire fonctionner des mécanismes de gestion de plainte dans les différentes localités retenues dans le cadre de ce projet.

L'Objectif principal était de mettre en place dans chaque communauté un mécanisme communautaire de gestion de plainte et de feedback.

Après des amples explications sur le but de la rencontre, nous avons opté pour la méthodologie suivante :

- Information de la communauté sur le projet ;
- Information de la communauté sur le fonctionnement d'un mécanisme de gestion de plainte ;
- Information de la communauté sur les différents canaux, sur la composition et le rôle d'un comité de redevabilité pour la collecte des plaintes et de feedback communautaire a l'occasion de la mise en œuvre du projet Cash transfert ;
- L'identification et le choix du canal pour l'enregistrement et la collecte des plaintes et feedback ;
- La mise en place d'un comité de redevabilité pour la collecte des plaintes et de feedback communautaire des plaintes et de feedback communautaire conformément aux choix de la communauté.

Les démarches utilisées pour ces rencontres ont combiné différentes techniques et méthodes. A travers cette méthodologie, des groupes de discussion ont été organisés où consultations ont été conduites en respectant l'approche âge, genre et diversité. Les entretiens qui nous ont aidés de collecter des données directement auprès des chefs de villages, notamment au niveau de certains leaders des communautés.

Les discussions en focus group qui nous ont fourni les données sur la situation générale dans les localités, les besoins, les réponses et les différents secteurs d'intervention humanitaire d'urgence.

L'observation directe de la situation dans la zone nous a permis de lier des informations collectées auprès des informateur- clés et chef de ménage, les personnes ressources, à la réalité vécue par la population cible.

Les séances de travail nous ont permis de :

- 18 localités ont opté pour la mise en place d'un comité de gestion de plainte comme mécanisme de plainte. Ont assisté aux séances de travail 3069 personnes dont 1155 hommes, 1118 femmes, 425 garçons et 371 filles
- 03 localités ont choisi plutôt la boite à suggestion comme mécanisme de plainte. Ont assisté aux séances de travail 384 personnes dont 123 hommes, 124 femmes, 97 garçons et 40 filles

N°)	Village	Personne présentes			Enfants présents		Leaders communautaires présents		Total
		Hom.	Fem.	Hand.	Garç.	Fille	Hom.	Fem.	
1-	BARI	48	32	1	12	14	4	2	**106**
2-	PINFOUNG	32	22	1	24	6	2	32	**84**
3-	TEKELE	45	38	0	14	8	3	4	**105**
4-	ALVAKAI	23	12	0	11	3	2	2	**49**
5-	DAWAYA	18	12	0	10	6	3	1	**46**
6-	GOUGNI	22	19	0	25	5	2	3	**71**
7-	KALANG	26	22	1	10	10	2	0	**68**
8-	KELEO	99	122	3	22	38	3	2	**281**
9-	MEWI	41	25	1	34	6	2	0	**106**
10-	SIRLAWE	66	32	2	15	3	2	0	**116**
11-	MALAWAYE	130	158	14	32	57	2	10	**377**
12-	KAYAM	100	150	25	80	88	2	10	**418**
13-	GAYA	50	41	1	9	7	2	0	**107**
14-	VARAYE	66	76	1	12	4	4	0	**158**
15-	GOUDAGAYE	182	96	1	19	12	5	6	**309**
16-	SABONGARI	75	89	1	32	19	7	5	**215**
17-	NBARKOUT	89	121	4	43	67	23	34	**320**
18-	GADJIAM	43	51	1	21	18	4	8	**133**
	TOTAL	**1155**	**1118**	**57**	**425**	**371**	**74**	**119**	**3069**

Tableau 1 : *Localités avec mécanisme de plainte des Comité de gestion de plainte*

N°)	Village	Personne présentes			Enfants présents		Leaders communautaires présents		Total
		Hom.	Fem.	Hand.	Garç.	Fille	Hom.	Fem.	
1-	ZINGA	36	30	2	8	10	2	1	**84**
2-	SIMATOU	40	36	0	80	25	3	0	**181**
3-	GRONG	47	58	0	9	5	2	0	**119**
	TOTAL	**123**	**124**	**2**	**97**	**40**	**7**	**1**	**384**

Tableau 2 : *Localités avec mécanisme des boites à suggestion*

Les populations ont fait le choix des personnes pour le mécanisme de gestion de plainte. Ces personnes ont été choisi par la communauté en tenant compte des différent couches sociales. C'est-à-dire dans ce comité nous retrouvons entre autres : des leaders des femmes, leaders des hommes, leaders des jeunes, enseignant, personnes handicapés, Chef religieux et Chef traditionnel.

Les comités de gestion de plainte sont constitués comme suit selon chaque localité :

Comité de gestion de plainte de MALAWAYE				
N°	**Nom et prénoms**	**Sexe**	**Fonction/Groupe social**	**Contact**
01	MAMAT GAO	M	Chef traditionnel	695223552
02	ISSA AMOULAFOUNG	M	Imam	694553998
03	MATI ASOUALAY	M	Leader	697856903
04	MAMAT AMOULAF	M	Leader	694868500
05	FATIME NDJIDDA	F	Leader association des femmes	694788948
06	DJARA HAMAN	F	Leader association des femmes	693220187
07	MAMAT IDRISSA	M	Jeune leader	655084763
08	ALI OUMAR	M	Jeune leader	698258554
09	LOUKMAN ABOUBAKAR	M	Enseignant	698655262
10	BASGA ASOUALAY	M	Leader handicape	/

Comité de gestion de plainte de KAYAM				
N°	**Nom et prénoms**	**Sexe**	**Fonction/Groupe social**	**Contact**
01	ISSA DAISSOULOU	M	Chef traditionnel	697723851
02	MAL ALI BOUKAR	M	Imam	699019456
03	OUMAR ELH BRAHIM	M	Jeune leader	696319551
04	ADAM ISSA	M	Jeune leader	696461726
05	BOUBA SAIDOU	M	Leader	696079033
06	OUSMAN IDRISSA	M	Leader	696188230
07	HAOUA BASGA	F	Leader handicape	696188230
08	FATIMATOU AKOUROCHE	F	Leader association des femmes	697363304
09	RAMA MADI	F	Leader association des femmes	699025062
10	IDRISSA ISSA	M	Enseignant	699025038

Comité de gestion de plainte de BARI					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	MARIA ELIAS	M	55	DJOURO	694860592
02	MOUSSA SEIBOU	M	45	IMAM	
03	SEIBOU AMOS	M	45	PASTEUR	
04	AYAMAI JULIE	F	40	LEADER ASSOCIATIVE	
05	GATTA MARISSOU	F	60	LEADER ASSOCIATIVE	
06	FALMATA ISSA	F	40	PROTECTION ENFANT	
07	DAGA JOSEPH	M	28	ENSEIGNANT	694368309
08	ZIGLA LINDA	M	41	JEUNE LEADER	
09	ADIDJA MAMAT	F	37	JEUNE LEADER	
10	SAKARIA OUSMANE	F	38	PROTECTION ENFANT	699065620

Comité de gestion de plainte de PINFOUNG					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	ARAPHE CLOVIS	M	66	DJOURO	696575221
02	MAMAT OUSMANE	M	40	IMAM	697432537
03	DJIRGUI DAVID	M	42	PASTEUR	
04	HIRGAY LYDIA	F	66	LEADER ASSOCIATIVE	696165345
05	ADARA MIDIDI PAULINE	F	50	LEADER ASSOCIATIVE	658117224
06	ASSIMINGUE DAVID	M	38	PROTECTION ENFANT	697705528
07	HAWA CHRISTINE	F	25	PROTECTION ENFANT	
08	VALAY ODILE CHANTAL	F	20	JEUNE LEADER	

09	AZAKINANI THOMAS	M	30	JEUNE LEADER	693877422
10	ABESIDI BENJAMIN	M	28	ENSEIGNANT	692728197

Comité de gestion de plainte de TEKELE					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	BANGUI THOMAS	M	48	LAWAN	694949664
02	ADAM MOUSSA	M		IMAM	690648397
03	GUAGUENG JOSEPHE	M	44	PASTEUR	699002696
04	BARAYE CLEMENTINE	F	47	LEADER ASSOCIATIVE	696219848
05	HAWA SALMIE	F	37	LEADER ASSOCIATIVE	
06	EFIDITI MADELINE	F	45	PROTECTION ENFANT	695580059
07	ALI ANTABAYE	M	30	PROTECTION ENFANT	696444732
08	HAYAOU SEINI	M		JEUNE LEADER	694507056
09	BASGA MIE A	F		JEUNE LEADER	699970540
10	BAGAO PIERRE	F	33	ENSEIGNANT	699344309

Comité de gestion de plainte de DAWAYA					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	MAHAMAT ZIGLA	M	60	LAWAN	696866742
02	AMADOU BOUKAR	M	45	IMAM	
03	BOUBA GEORGE	M	50	PASTEUR	
04	AVALAYE CATHERINE	F	30	LEADER ASSOCIATIVE	690380267
05	MAIMOUNA ROSALINE	F	40	LEADER ASSOCIATIVE	
06	ABDOULAYE YAYA	M	35	PROTECTION ENFANT	
07	SOUMAILA MAMAT	M	38	PROTECTION ENFANT	
08	MOUSSA MAMAT	M	30	JEUNE LEADER	697980160
09	MARIAM JEANNETTE	F	43	JEUNE LEADER	
10	YAYA ALI	M	30	ENSEIGNANT	690689980

Comité de gestion de plainte de GOUGNI					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	MOUSSA MATH	M	60	DJOURO	697056248
02	SOUMAILA HAMAN	M	40	IMAM	
03	GRINKA SARAM	M	45	PASTEUR	
04	AMINA FAKRANG	F	50	LEADER ASSOCIATIVE	
05	MAIMOUNA BANGUI	F	45	LEADER ASSOCIATIVE	
06	ADIDJA OURE	F	40	PROTECTION ENFANT	
07	ISSA OUSMAN	M	45	PROTECTION ENFANT	690740388
08	BOUKAR HAMAN	M	40	JEUNE LEADER	
09	SAIO ASSAN	F	45	JEUNE LEADER	699582131
10	SOULEYMAN SALI	F	37	ENSEIGNANT	696621166

Comité de gestion de plainte d'ALVAKAI					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	YAYA ABDRAMAN	M		LAWAN	694787534
02	MAMAT ARAMAT	M		IMAM	697280697
03	MALIKI JACQUE	M		PASTEUR	693076958
04	NEME ELLENE	F		LEADER ASSOCIATIVE	
05	ASTA ZIGLA	F		LEADER ASSOCIATIVE	
06	HABI SALI ALAO	F		PROTECTION ENFANT	697761271
07	ISSA OUSMAN	M		PROTECTION ENFANT	670330109
08	BOUBA ALAO	M		JEUNE LEADER	696036436
09	DJARA AMADOU	F		JEUNE LEADER	697861945
10	APA SABOUR	F		ENSEIGNANT	697407554

Comité de gestion de plainte de KALANG					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	MATI VOKPAI	M	70	CHEF TRADITIONNEL	691326042
02	MAL NDJIDDA	M	53	LEADER RELIGIEUX	655570185
03	ABOUBAKAR HAROUNA	M	23	ENSEIGNANT	696443502
04	MAMAT ABDOULAYE	M	57	LEADER HOMME	675173964
05	GREING EVELE	M	70	LEADER HOMME	658917920
06	ISSA MAHAMAT	M	25	LEADER JEUNE	697859429
07	WANGNAMOU BOUZA	M	35	LEADER JEUNE	698129682
08	MAKALANG VOKPAI	M	70	MAL VOYANT	656226320
09	HAOUA SALI	F	37	LEADER FEMME	697812424
10	DJARA ADAM	M	47	LEADER FEMME	692986741

Comité de gestion de plainte de KELEO					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	ASSAN AFOUDOUKOU	M	53	CHEF TRADITIONNEL	696924791
02	OUMAROU AZAPAI	M	61	LEADER RELIGIEUX	698161676
03	ABAKALAO RAPHAEL P	M	27	ENSEIGNANT	697480764
04	ISSOUFA HAMIDOU G	M	31	LEADER HOMME	695554275
05	MAIKAYE MARTHA	F	27	LEADER FEMME	691373949
06	ASSIMINGA BARA ROBERT	M	45	LEADER RELIGIEUX	699841698
07	MOUSSA EVELE	M	30	LEADER JEUNE	690873034
08	ASSAN DAVID AZAWEL	M	27	ANDICAPE	698158930
09	HALIMA ELHADJI MAMAT	F	35	LEADER FEMME	686696386

Comité de gestion de plainte de MEWI					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	AZAOU ISSA	M	83	CHEF TRADITIONNEL	687831090
02	GONLI ROBERT	M	52	PASTEUR	698019745
03	SALAMATOU HAMIDOU	F	30	LEADER FEMME	691041631
04	ALDJOUMA JOSEPHINE	F	27	LEADER FEMME	
05	OUSMANE ALI	M	40	LEADER RELIGIEUX	697070580
06	SAIBOU YAYA	M	29	LEADER JEUNE	691142932
07	HASSAN NDJIDDA	M	25	LEADER JEUNE	698356029
08	ALI I BRAHIM	M	39	LEADER HOMME	698063326
09	ASSOUALAYE LDIMGA	M	43	HANDICAPE	690538555
10	SANWAR ANDRE	M	34	ENSEIGNANT	698475214

Comité de gestion de plainte de SIRLAWE					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	TISSOUMMA JEAN PAUL	M	66	Chef du village	695181901
02	TAITI EVELYNE	F	38	Présidente GIC	657350845
03	MOUNWA MADELEINE	F	50	Présidente GIC	
04	BATI DONWA LEON	M	33	Président association des jeunes	694975935
05	KAGUE KAISSALA	M	48	SOUS- muet	692490572
06	DANWE WANGKISSAM	M	40	Enseignant	655693673
07	KONTELA JACQUELINE	F	23	Présidente association des jeunes filles	640277714
08	MAI MERCI YVONNE	F	23	Présidente association des jeunes filles	658587516
09	DOBA GABRIEL	M		Pasteur	694812504
10	BAMBE JUSTIN	M		Représentant des hommes	694368066

Comité de gestion de plainte de GOUDAGAYE					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**

01	FAMALAMOU GEORGE	M	33	Etudiant	690963630
02	ABDOUL KADER SEINI	M	29	Etudiant	693289151
03	BANSOU FOUNSOU	M	35	Enseignant	698074394
04	MOUSSA AGUIDIRA	M	50	Lawane	658610207
05	MAIMOUNA ADRAMAN	F	55	Handicap	689971142
06	MAMAT YAYA	M	22	Aide-Soignant	695616722
07	AMINA ATI	F	45	Ménagère	690116166
08	SINETA MONIGUE	F	40	AFDVG	690506005
09	PATIENCE PIERRETTE	F	42	Aide-Soignante	692018979
10	ASSOUALAYE NOEL	M	25	Leaders d'association	698723806

Comité de gestion de plainte de VARAYE SINISTRE					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	ADOUM ABDOUL	M	46	Chef traditionnel	694372717
02	MAMAT SOULEYMAN	M	48	Imam	691663478
03	ADOUM OUSMANE	M	43	Catéchiste	
04	HAOUA DJIBRINE	F	53	A/Femme	693995274
05	FALMATA MOUMINE	F	50	GIC	699190260
06	ASSAN MINGUE	M	62	Handicap	699053197
07	IDRISSA DJIBRINE	M	45	AS APEE	694157007
08	ASSAN SOULEYMANE	M	37	AS jeune / Bonou	697345919
09	ASSAN BOUKAR	M	35	AS jeune / Bonou	697512920
10	ADAM HASSAN	M	38	Enseignant	697707352

Comité de gestion de plainte de GAYA SINISTRE					
N°	**NOM ET PRENOMS**	**SEXE**	**AGE**	**FONCTION/GROUPE SOCIAL**	**CONTACT**
01	ABDOULAYE ADOUM	M	50	Chef traditionnel	697282400
02	WATIAKA PAUL	M	62	Catéchiste	694432592
03	SAIBOU SOULEYMAN	M	45	Imam	695311220
04	MAIMOUNA ABEGUE	F	50	A/Femme Bonou	
05	KAKA EVELE	F	40	A/Femme Bonou	699224749
06	ALHADJI WALNANKAI	M	49	Moulkoum	690439400
07	THIMOTE	M	32	JD Gaya	690505692
08	BANA MOUSSA	M	40	Enseignant	
09	ALI YAYE	M	62	Pr APEE	659377200
10	ABDRAMANE AGAHADI	M	73	Handicap	657962334




Photo 7 et 8 : *Focus group avec des femmes à Sirlawé (Pouss) et Séance travail avec la communauté d'Alvakaye (Pouss)*



Photo 9 : *Focus group Séance travail avec la communauté de Kayam (Guirvidig)*

A cette période grâce aux mécanismes de gestion de plainte et feedback, nous avons enregistré plus de 477 plaintes et toutes ces plaintes ont été résolu. Après analyse du fichier des plaintes, nous nous sommes rendu compte que :

- 89% demande d'information pour insatisfaction lié au fait qu'ils n'ont pas reçu leurs transferts cash ;
- 388% pour erreur d'exclusion : absence de leurs noms sur les listes des bénéficiaires ;

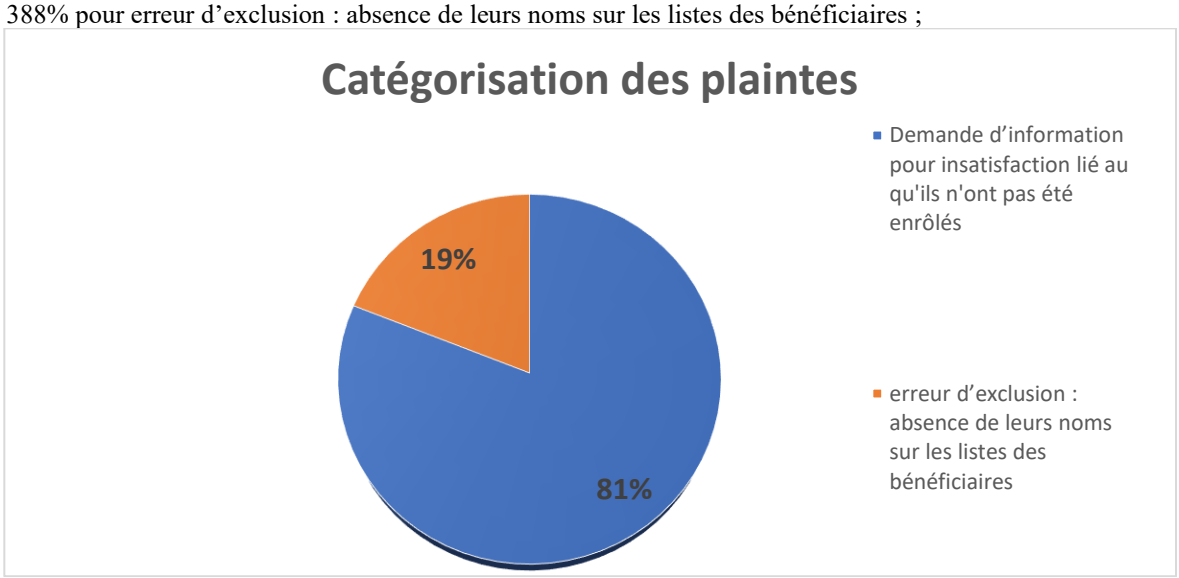




Photo 10 : *Séance travail avec la communauté de Goudagaye (Pouss)*

3.6. La vérification physique, enrôlement des bénéficiaires et validation communautaire des listes de bénéficiaires

Avant la finalisation des listes de paiement, des séances de validation communautaire ont été organisées dans les localités ciblées, en présence des chefs de localité (Lawane), des leaders communautaires, des représentants d'AAEDC et des bénéficiaires. Ces rencontres avaient pour objectif de confirmer que les ménages sélectionnés étaient effectivement issus des communautés concernées et répondaient aux critères de vulnérabilité définis.



Photo 11 : *Séance de validation communautaire de la liste finale des bénéficiaires de Goudagaye (Pouss)*

À l'issue des échanges, les communautés ont officiellement validé les listes finales des bénéficiaires, comme attesté par des procès-verbaux de validation communautaire signés par l'ensemble des parties prenantes. Ces séances ont également permis de compléter certaines informations d'identification (photo, contact, documents), facilitant la préparation des coupons et des cartes HOPE.

3.7. Distribution du cash transfert

Le ciblage initial portait sur 3 000 ménages. Toutefois, le nombre de ménages planifiés pour le paiement a été ramené à 2 879, correspondant aux ménages pour lesquels la mise à jour des données complémentaires a effectivement été réalisée et soumise via Kobo, puis importée dans le système HOPE. Il est à noter que cet effectif inclut encore des doublons potentiels, le processus de nettoyage des données étant toujours en cours au moment de l'importation. Les 2 879 ménages concernaient 23 quartiers, à savoir : Alvakaye, Bari, Baria Godjo, Dawaya,

Gadjiam, Gaya Sinistré, Goudagaye, Grong Sinistré, Kalang, Kayam, Keleo, Malawaye, Mbarkut, Meleme, Mewi, Moustaphari, Pinfoung, Sabongari, Simatou, Sirlawe, Tekele, Varaye Sinistré et Zinga.

Les Modalités du transfert monétaire étaient les suivantes :

- **Montant du transfert :** 20,000 FCFA par ménage
- **Type de transfert :** Transfert monétaire unique (remise d'espèces)
- **Prestataire de services financiers :** Express Union
- **Partenaire de mise en œuvre :** AAEDC
- **Outil d'identification :** Cartes HOPE avec QR code, validées par l'UNICEF

Le processus de paiement a suivi des étapes strictes de prépaiement, d'authentification HOPE, de décaissement sécurisé et de vérification finale à la sortie, conformément au protocole opérationnel validé.
La préparation de l'opération était axée sur les principes suivant :

- La préparation de la mise en condition d'une part qui a consisté à corriger les doublons, d'actualiser les informations incomplètes et de valider les ménages en collaboration avec les communautés à partir des listes issues du RESUC. Elle a également permis d'identifier des contraintes opérationnelles, notamment l'absentéisme de certains bénéficiaires et des tensions communautaires localisées, qui ont fait l'objet de mesures correctives avant la distribution
- La validation communautaire d'autre part par les communautés ont officiellement validé les listes finales des bénéficiaires, comme attesté par des procès-verbaux de validation communautaire signés par l'ensemble des parties prenantes. Ces séances ont également permis de compléter certaines informations d'identification (photo, contact, documents), facilitant la préparation des coupons et des cartes HOPE.

Sur la base des listes validées et des capacités opérationnelles, un plan de distribution progressif a été élaboré et ajusté en coordination avec les partenaires. La distribution s'est déroulée selon le calendrier suivant :

- **4 décembre (jeudi) – Pouss** : 339 ménages (1 jour)
- **5–6 décembre (vendredi–samedi) – Tékélé** : 1,179 ménages (2 jours)
- **8 décembre (lundi) – Guirvidig** : 796 ménages (1 jour)
- **9 décembre (mardi) – Maga** : 551 ménages (1 jour)
- **10 décembre (mercredi) – Maga et Tékélé**: rattrapage (1 jour)

Ce plan a intégré des activités de ratissage des listes, de prise en compte des absents et d'enrôlement complémentaire, afin de maximiser la couverture et limiter les exclusions.

Village / Canton	Quartier	Ménages Planifiés	Lieu de Paiement	Compte Express Union	Compte AAEDC	Compte UNICEF	Total Ménages Payés
POUSS	**BARI**	81	Pouss	81	81	81	81
POUSS	**GAYA SINISTRÉ**	37	Pouss	37	37	37	37
POUSS	**GOUDAGAYE**	189	Pouss	177	177	177	177
POUSS	**GRONG SINISTRÉ**	14	Pouss	14	14	14	14
POUSS	**VARAYE SINISTRÉ**	32	Pouss	32	32	32	32
POUSS	**ALVAKAYE**	213	Tekele	210	210	210	210
POUSS	**DAWAYA**	311	Tekele	300	300	300	300
POUSS	**PINFOUNG**	189	Tekele	182	182	182	182
POUSS	**TEKELE**	466	Tekele	450	450	450	450
GUIRVIDIG	**BARIA GODJO**	25	Guirvidig	25	25	25	25
GUIRVIDIG	**KALANG**	67	Guirvidig	67	67	67	67
GUIRVIDIG	**KAYAM**	30	Guirvidig	30	30	30	30
GUIRVIDIG	**KELEO**	133	Guirvidig	132	132	132	132
GUIRVIDIG	**MALAWAYE**	127	Guirvidig	119	119	119	119
GUIRVIDIG	**MEWI**	132	Guirvidig	123	123	123	123
GUIRVIDIG	**GADJIAM**	276	Guirvidig	272	272	272	272
GUIRVIDIG	**MELEME**	6	Guirvidig	6	6	6	6
GUIRVIDIG	**ZINGA**	102	Maga	102	102	102	102
GUIRVIDIG	**MOUSTAPHARI**	46	Maga	46	46	46	46
POUSS	**SABONGARI**	83	Maga	83	83	83	83
POUSS	**MBARKUT**	47	Maga	47	47	47	47
POUSS	**SIMATOU**	221	Maga	216	216	216	216
POUSS	**SIRLAWE**	52	Maga	52	52	52	52

	Grand Total	**2,879**					**2,803**

Tableau 3 : *Récapitulatif des distribution cash transfert*




Photo 11 et 12 : *Authentification par la carte HOPE des ménages par l'équipe lors du paiement à TEKELE et à Pouss,*



Photo 13 : *Vérification et validation du ménage dans les listes de paiement lors de la distribution cash à TEKELE*



Photo 14 : *Décharge du cash part un ménage à la caisse Express Union lors de la distribution cash à Pouss*



Photo 15 : *Séance de communication avant la distribution cash à Guirvidig, Commune de Maga*



Photo 16 : *Séance de débriefing des équipes après la distribution cash à Pouss*

3.8. Distribution des kits et intrants

Des distributions ont été programmé pendant cette période concernant les kits et intrants suivants : moustiquaires (MILDA), Kits Wash et kits de Dignité.

3.8.1. Distribution des Kits Wash

Suite aux fortes inondations survenues dans la localité de Doreissou, Arrondissement de Kai-kai département de Mayo danay, région de l'extrême-nord, des nombreux ménages ont été affectés entrainant des pertes matérielles, la contamination des sources d'eau et une augmentation des risques sanitaires. Afin de répondre aux besoins urgents en eau hygiène et assainissement, une évaluation multi sectorielle a été organiser, suivi de ciblage des ménages vulnérable afin organiser une opération de distribution des kits Wash au profit des personnes sinistrées dans cette localité.

Ainsi une distribution a été programmé pour l'assistance de 500 ménages vulnérables en kits Wash (Bidons, seau avec couvercle, pot de défécation et gobelet) sous la coordination du secteur et en lien avec les recommandations des autorités administratives du Mayo Danay (Préfet, Sous-préfet et Maire de la commune).

LOCALITE	NOMBRE DE MENAGES	F <5ans	F 5-17 ans	F 18-49 ans	F 50 ans et +	M <5 ans	M 5-17 ans	M 18-49 ans	M 50 ans et +	Taille Totale du ménage	Nombre de PBS

DOREISSOU	**500**	**559**	**809**	**684**	**280**	**475**	**805**	**675**	**225**	**4512**	**813**

Tableau 4 : *Récapitulatif des données démographiques des bénéficiaires des kits Wash*



Photo 17 : *Séance de communication avec la communauté de Doreissou*





Photo 18 et 19 : *Décharge des bénéficiaires de Doreissou*



Photo 20 : *Décharge des kits Wash par un bénéficiaires*



Photo 21 : *Pré-dispositionnement des kits Wash avant la distribution*

3.8.2. Distribution des moustiquaires MILDA

Selon la démarche de la distribution, nous avons procéder à la méthodologie suivante :

- Informer les responsables administratives et traditionnelle
- Associer le district de santé ainsi que les aires de santé à la distribution pour une meilleure coordination ;
- Informer les bénéficiaires sur le lieu de distribution et l'heure ;
- La sensibilisation sur l'utilisation des moustiquaires MILDA avant la distribution

Village / Canton	Quartier	Nombres de ménages
POUSS	**BARI**	121
POUSS	**GAYA SINISTRÉ**	67
POUSS	**GOUDAGAYE**	189
POUSS	**GRONG SINISTRÉ**	34
POUSS	**VARAYE SINISTRÉ**	42
POUSS	**WAYE**	1125
POUSS	**SABONGARI**	83
POUSS	**MBARKUT**	47
POUSS	**SIMATOU**	221
POUSS	**SIRLAWE**	52
GUIRVIDIG	**KALANG**	67
GUIRVIDIG	**KAYAM**	30
GUIRVIDIG	**KELEO**	133
GUIRVIDIG	**MALAWAYE**	127
GUIRVIDIG	**MEWI**	132
GUIRVIDIG	**GADJIAM**	276
GUIRVIDIG	**MELEME**	86
GUIRVIDIG	**ZINGA**	102
GUIRVIDIG	**MOUSTAPHARI**	66
TOTAL		**3000**

Tableau 5 : *Récapitulatif des données des bénéficiaires des moustiquaires MILDA*




Photo 22 et 23 *: Remise des moustiquaires aux bénéficiaires à Kayam*




Photo 24 et 25 *: Remise des moustiquaires à un bénéficiaire de WAYE par le Chef de District de Maga*

3.9. Evaluation PDM

L'argent liquide était principalement utilisé pour couvrir les besoins de base immédiats — nourriture (85 %), frais de santé (62 %) et coûts d'éducation (49,6 %). La satisfaction globale était élevée, 74,8 % des répondants déclarant être satisfaits ou très satisfaits. 84,3 % ont déclaré savoir comment signaler une plainte ou une préoccupation.

Ce rapport résume les conclusions du suivi post-distribution (PDM) concernant l'aide anticipée en espèces soutenue par l'UNICEF et fournie via une modalité de paiement en main. Un total de 274 ménages bénéficiaires a été interrogé entre le 27 janvier 2026 et le 30 janvier 2026. Tous les ménages interrogés ont déclaré avoir reçu le transfert de 20 000 XAF (montant prévu : 20 000 XAF).

La réponse financière de l'Action Anticipatoire (AA) vise à soutenir les ménages vulnérables touchés par les chocs liés aux inondations en permettant un accès rapide aux ressources pour protéger des vies, préserver la dignité et réduire les stratégies d'adaptation négatives. Ce PDM évaluait si les bénéficiaires recevaient l'aide comme prévu et comment le transfert était utilisé, y compris la satisfaction, l'accessibilité, la responsabilité et la protection.

Pour évaluer l'efficacité de l'aide fournie et la satisfaction des bénéficiaires, nous avons adopté une méthodologie rigoureuse basée sur l'échantillonnage aléatoire simple. Cette approche permet de sélectionner les ménages de manière représentative et impartiale.

3.9.1. La méthodologie utilisée

La méthodologie mise sur pied à consister à :

- ✓ **Échantillonnage** : L'analyse est basée sur 274 foyers uniques interrogés à l'aide du questionnaire standardisé PDM ;
- ✓ **Collecte des données** : Collecte de données numériques (exportation Kobo/ODK) via des énumérateurs entraînés réalisée par le partenaire de mise en œuvre (AAEDC) ;
- ✓ **Planification des activités** : La planification des activités de suivi post-distribution (PDM) détaille les étapes et les responsabilités des équipes impliquées. Les activités commencent par des échanges et des briefings sécuritaires, suivis de la présentation des activités PDM et de la planification logistique. Les jours suivants incluent des descentes sur le terrain pour échanger avec les autorités locales, les partenaires et les leaders communautaires, ainsi que des entretiens semi-structurés avec les intervenants techniques et de gestion des plaintes. La collecte des données sur le terrain est effectuée par des discussions de groupe

et des visites à domicile dans des zones difficiles d'accès. Chaque journée se termine par un débriefing et un rapport journalier.

3.9.2. Les conclusions clés

Comme des conclusions clés, nous avons pu obtenir :

- ✓ **Enregistrement RESUC** : Les résultats montrent une très forte notoriété de l'enregistrement des ménages dans le registre social national. 94 % des répondants ont déclaré savoir que leur ménage était enregistré dans le RESUC. Seuls 6 % ont indiqué qu'ils n'étaient pas au courant de leur statut d'enregistrement. Parmi les ménages ayant connaissance de leur inscription RESUC, les canaux d'information étaient principalement communautaires et institutionnels, indiquant un fort engagement au niveau local ;
- ✓ **Reçu et montant** : Tous les ménages interrogés (100 %) ont déclaré avoir reçu le transfert. Les montants prévus et reçus étaient constants (20 000 XAF prévus et 20 000 XAF reçus en moyenne) ;
- ✓ **Actualité (relative au choc)** : Les ménages ont été invités à indiquer quand l'argent avait été reçu en lien avec le choc des inondations (avant, pendant ou après). Le moment le plus fréquemment rapporté était : « Après le choc » (91,6 % des ménages) ;
- ✓ **Pertes signalées liées aux inondations** : Les ménages ont été invités à déclarer les principales pertes subies en raison des inondations. Les impacts signalés indiquent des dommages et des perturbations affectant les actifs et conditions de vie des ménages. La perte la plus fréquemment rapportée était la « Maison partiellement endommagée » (38,3 % des ménages). La plupart des ménages ont déclaré avoir reçu de l'argent liquide après le choc. Lorsque des objectifs anticipés sont prévus, cela peut indiquer la nécessité de revoir le moment de déclenchement, la préparation opérationnelle et les contraintes de livraison du dernier kilomètre ;
- ✓ **Utilisation de l'argent liquide (principales utilisations)** : Les ménages déclaraient principalement utiliser l'aide en espèces pour répondre à des besoins de base immédiats, en particulier les dépenses alimentaires, sanitaires et éducatives. Aucun ménage n'a explicitement déclaré avoir utilisé le transfert pour des mesures de mitigation des inondations telles que des sacs de sable, des barrières ou une élévation de maison, alors que ces objectifs étaient prévus par l'intervention anticipée en espèces. Ce décalage apparent reflète une combinaison de facteurs. Premièrement, la plupart des ménages ont reçu l'argent liquide après que le choc des inondations ait déjà eu lieu, ce qui a conduit à une priorité accordée aux besoins de reprise et de consommation plutôt qu'aux mesures préventives. Deuxièmement, les activités d'atténuation des inondations sont souvent de nature collective, indirecte ou préventive et peuvent ne pas être suffisamment regroupées dans les catégories PDM basées sur les dépenses. Troisièmement, l'outil PDM n'a pas explicitement listé les options spécifiques à l'atténuation (par exemple, sacs de sable, remblais, travaux en élévation), ce qui pourrait limiter la capacité des ménages à s'auto-classer les dépenses liées à l'atténuation. Ainsi, l'absence de dépenses d'atténuation déclarées ne doit pas être interprétée comme un non-usage de l'aide, mais plutôt comme une indication du moment du transfert et des limites des questions traditionnelles d'utilisation du PDM pour capturer les actions anticipées et collectives ;
- ✓ **Communication et sensibilisation à la valeur transférée** : 136 ménages (49,6 %) ont déclaré être au courant de la valeur de transfert prévue avant de recevoir l'aide en espèces, tandis que 135 ménages (49,3 %) ont indiqué ne pas en être informés. Cela suggère que la communication sur la valeur de transfert a atteint une proportion substantielle des bénéficiaires, bien que des lacunes subsistent et puissent être comblées par un renforcement de la communication avant la distribution ;
- ✓ **Satisfaction** : La satisfaction globale concernant l'aide financière était élevée. Au total, 74,8 % des ménages ont déclaré être satisfaits ou très satisfaits de l'aide reçue. La satisfaction rapportée reflète à la fois la pertinence du transfert pour les besoins immédiats et l'accessibilité du processus de distribution ;
- ✓ **Responsabilité (AAP), protection et protection** : 231 ménages (84,3 %) ont déclaré savoir comment signaler une plainte ou une préoccupation. 40 ménages (14,6 %) ont déclaré être exposés à un risque de sécurité/protection lié à la réception d'argent. Globalement, 74,8 % des ménages déclaraient être satisfaits ou très satisfaits ;
- ✓ **Coût d'accès – Transport vers le point de collecte de l'argent :** Près de la moitié des ménages interrogés (47,8 %) ont déclaré avoir payé pour le transport afin d'accéder au point de collecte de l'argent. Parmi les ménages ayant supporté des frais de transport, la dépense médiane déclarée était de 1 500 XAF, pour un coût moyen de 1 883 XAF. Le coût maximal de transport déclaré atteignait 20 000 XAF, équivalent à la valeur totale de transfert pour certains ménages. Ces coûts de transport ont réduit la valeur effective de l'aide et ont pu créer des barrières supplémentaires d'accès et de protection pour les ménages vulnérables ;
- ✓ **Analyse du marché :** 99 % des répondants ont déclaré que les marchés étaient accessibles lors du transfert en espèces, indiquant des barrières physiques ou de sécurité minimes à l'accès au marché, et 96 % des ménages ont confirmé que des biens et services essentiels (y compris les denrées alimentaires, les biens ménagers de base et les matériaux de construction) étaient disponibles sur les marchés locaux. Cela suggère que les chaînes d'approvisionnement étaient suffisamment opérationnelles pour répondre à la demande croissante générée par les transferts anticipés d'argent. Les marchés ont démontré une fonctionnalité et une capacité

d'approvisionnement adéquates, réduisant le risque de pénuries d'actions ou de distorsion du marché après la réception de trésorerie ;

- ✓ **Prix des aliments et articles essentiels :** 51 % des répondants ont déclaré que les prix des biens essentiels étaient similaires à des niveaux normaux. 26 % ont observé des hausses de prix, probablement reflétant des pressions saisonnières, des contraintes de transport liées aux inondations ou le comportement anticipé des traders. 22 % ont rapporté des prix plus bas, ce qui suggère des excédents d'offre localisés ou des variations entre les marchés. Bien qu'une certaine pression inflationniste ait été observée, l'absence de pics de prix généralisés indique que les marchés ont pu absorber un pouvoir d'achat accru sans perturbations significatives. Une surveillance continue des prix reste conseillée ;
- ✓ **Sensibilisation, dignité et respect dans la livraison d'espèces :** 98 % des répondants ont confirmé que les informations liées à l'aide étaient claires et compréhensibles, indiquant que les approches de messagerie, de sensibilisation et d'engagement communautaire étaient efficaces pour expliquer :

    - Le but de l'argent anticipé,
    - Éligibilité et processus,
    - Et les attentes concernant l'utilisation des fonds.

100 % des répondants ont déclaré que la manière dont l'argent a été remis respectait leur dignité, ce qui est le cas

- Des mécanismes de livraison appropriés,
- Interaction respectueuse par les équipes de mise en place,
- Et l'absence de pratiques coercitives ou stigmatisantes.

La modalité anticipative de l'argent a fortement défendu les principes humanitaires de dignité, de choix et de respect, renforçant l'acceptation et la responsabilité de la communauté.

3.9.3. Analyse et discussions

Les résultats indiquent une forte précision de livraison pour la valeur de transfert, avec une réception déclarée universelle et aucune différence de montant déclaré. Les habitudes de dépenses montrent que les ménages ont privilégié les besoins de base immédiats, en particulier la nourriture, la santé et l'éducation. Les niveaux de satisfaction étaient généralement positifs. Cependant, la prédominance des recettes « post-choc » suggère que l'aide a fonctionné davantage comme une réponse post-choc que comme un soutien anticipé durant la période évaluée. Renforcer la communication avant la distribution et améliorer la rapidité permettrait mieux de cohérer la mise en œuvre sur les objectifs anticipés.

Aucun ménage n'a déclaré avoir utilisé de l'argent liquide spécifiquement pour la protection des documents civils. Cela reflète probablement la priorité donnée aux besoins fondamentaux immédiats après le choc, combinée à la faible importance de cette catégorie de dépenses dans l'outil PDM, plutôt qu'une absence de besoins liés aux documents.

Malgré l'objectif anticipé de l'aide financière pour soutenir les mesures de mitigation des inondations telles que les barrières ou l'élévation des maisons, les ménages ont principalement déclaré utiliser le transfert pour répondre à des besoins de base immédiats. Cela reflète le moment où les encaissements sont passés — principalement après le choc — et la priorité accordée aux besoins de reprise après les impacts des inondations. De plus, les actions d'atténuation peuvent être collectives, indirectes ou insuffisamment regroupées par les catégories de dépenses standard des PDM. L'absence de dépenses d'atténuation déclarées n'indique pas nécessairement une non-utilisation, mais met plutôt en lumière les limites des outils PDM basés sur les dépenses pour capter les actions préventives et collectives.

Douze ménages ont reçu de l'argent avant le choc des inondations, 100 % d'entre eux ont mis en place au moins une mesure de préparation ou d'atténuation, plus de la moitié investissant dans le stockage alimentaire et l'autre moitié dans le renforcement des logements. Cela confirme que les transferts anticipés se traduisaient par des actions concrètes et préventives des ménages avant le choc.

Aucun ménage n'a entrepris **de travaux de drainage**, **de relocalisation** ou **de stockage d'eau**, ce qui suggère :

- Contraintes de temps,
- Barrières de coût,
- Ou des actions au-delà de la capacité du foyer.

Pour les ménages ayant reçu de l'argent avant le choc, le Cash a permis une *atténuation pratique* et *appropriée localement*.

Le stockage des aliments reflète l'anticipation des risques et la planification à court terme de la sécurité alimentaire.

La protection des toitures et des murs indique un investissement dans la résilience physique utilisant des matériaux disponibles localement.
La protection des actifs montre une conscience des voies d'inondation et de la prévention des dommages.

3.9.4. Défis et leçons apprises

- Lacunes de communication : environ la moitié des répondants ne connaissaient pas à l'avance le montant du transfert.
- Rapidité : la plupart des foyers ont signalé la réception après le choc, ce qui suggère des contraintes dans la livraison du déclencheur ou du dernier mile.
- Protection : une minorité a signalé des risques de sécurité/protection liés à la réception d'argent liquide ; Les mesures d'atténuation doivent être renforcées.
- Les données du RESUC présentent une certaine incohérence qui a empêché de procéder à une collecte complémentaire.

3.9.5. Recommandations

- **Améliorer la communication avant la distribution.** Assurez-vous que tous les ménages éligibles connaissent le montant exact du transfert, le moment et l'objectif avant la distribution en utilisant plusieurs canaux (réunions communautaires, responsables locaux, personnel partenaire et SMS). Un message clair doit également réitérer le lien entre l'éligibilité et l'inscription RESUC.
- **Transfert de données depuis le RESUC** : anticiper le retard dans le transfert des données et la révision de la qualité de l'information. Apporter un soutien au bureau RESUC pour améliorer la qualité de la collecte de données mise en œuvre par le Ministère des affaires sociales.
- **Affiner les déclencheurs et la logistique pour l'action anticipée.** Examinez les seuils d'alerte précoce, la coordination et les modalités de livraison à la dernière distance afin que l'argent liquide parvienne aux foyers avant ou pendant le début des chocs. Des transferts plus précoces permettraient mieux des actions préventives telles que le stockage et le renforcement des logements.
- **Réduire les barrières d'accès et les coûts de transport.** Explorez des modalités alternatives de livraison d'argent (par exemple, l'argent mobile, les points de paiement communautaires) et les sites de paiement décentralisés pour réduire le temps de déplacement et les dépenses. Apporter un soutien supplémentaire aux ménages en situation de handicap ou à ceux vivant loin des points de collecte.
- **Améliorer les outils PDM pour capturer les activités d'atténuation.** Ajoutez des options explicites pour les mesures d'atténuation des inondations (par exemple, sacs de sable, dégagement des drains, levée des actifs) et des actions indirectes ou collectives. Cela garantira que l'utilisation préventive de l'argent liquide soit reconnue et déclarée.
- **Renforcer le message de responsabilité et de protection.** Continuer à promouvoir la sensibilisation aux mécanismes de plaintes et garantir des environnements sûrs et dignes sur les sites de paiement, avec la gestion des foules, des mesures de confidentialité et un accès inclusif pour les femmes, les enfants et les personnes en situation de handicap.
- **Élargissez l'analyse des stratégies d'adaptation négatives.** Examinez les outils de collecte de données pour garantir que les questions d'adaptation et de préparation sont systématiquement capturées dans toutes les langues et versions d'enquête, permettant une analyse plus complète de la manière dont les ménages gèrent les chocs.
- Les futures rondes de PDM pourraient désagréger davantage les dépenses liées à la protection ou inclure des questions d'exploration afin de mieux capturer les usages indirects ou préventifs de l'argent lié à la documentation civile.
- Les futures réponses anticipées en espèces bénéficieraient d'un déclenchement et d'une livraison plus précoces, d'une communication plus claire sur les usages d'atténuation prévus, et d'outils PDM adaptés qui capturent explicitement les dépenses d'atténuation des inondations et les actions collectives.

3.9.6. Conclusion

Le PDM suggère que l'aide en espèces soutenue par l'UNICEF a atteint les bénéficiaires interrogés comme prévu et a été principalement utilisée pour les besoins essentiels. De nouvelles améliorations dans la communication et la rapidité renforceraient la qualité du programme et l'alignement avec les objectifs d'action anticipée, tandis que l'accent continué sur la responsabilité et la protection demeurerait important.



Photo 26 et 27 *: Conduite d'une enquête ménage à Kalang et Sabongari*

3.10. La sensibilisation communautaire sur les pratiques familiales essentielles et le PSEA

Un chronogramme des activités a été élaboré par l'équipe de coordination. Chaque animateur devrait sensibiliser ces acteurs autour de sa zone d'intervention en développant différent thèmes. A cet effet, il a été relevé dans certaines localités (Malawaye, Bariagodjo, Kayam etc…) des cas de la défécation à l'air libre et identifier des ménages sans latrine. Concernant la vaccination, les enfants n'ayant pas reçu leur dose de vaccin ont été identifiés et référés dans le centre de santé le plus proche. Les enfants perdus de vue ont été identifiés est référés dans les centres de santé correspondants. Les femme enceintes et les enfants sans acte de naissance ont été également identifiés sans toutefois les enfants malnutries.



Photo 28 : *Dépistage des enfants à Goudagaye et Grong sinistré à POUSS*

Pendant la sensibilisation, les animateurs n'ont pas cessé de démontrer par des exemples concret les différentes méthodes barrières (utilisation des latrines, le lavage des mains au moment opportun avec du savon ou de la cendre, la conservation des aliments hors de la portée des mouches, le danger de la défécation à l'air libre, transport et conservation de l'eau potable etc.…) La sensibilisation s'est concentrée sur 02 thèmes à savoir : (les mesures

barrière pour la prévention du choléra et la Promotion des Bonnes Pratiques autour de la conservation de l'eau, le respect des règles d'Hygiène et d'Assainissement).

Des visites à domicile ont été organisé afin de communiquer avec les chefs de ménages et aussi de vérifier les aspects liés à l'hygiène et l'assainissement. Nous avons été accompagné par les leaders communautaires pour faciliter l'accès, les actions de pérennisation et de prise de décision.



Photo 28 : *Vérifications latrines dans certains ménages*

N°)	Localités	Personnes sensibilisées			Enfants sensibilisés		Leaders Communautaires engagés		Observations
		Hom.	Fem.	Avec handicap	Garc.	Filles	Hom.	Fem.	
1	SABONGARI	15	19	5	19	26	2	1	Les thématiques de la sensibilisation ont porté sur : - Déclaration de naissance ; - L'utilisation des latrines ; - L'allaitement maternel exclusif ;
2	KALANG	34	48	8	34	29	1	0	
3	SIRLAWE	42	48	5	27	34	1	1	
4	SIMATOU	147	104	3	27	37	0	1	
5	KELEO	146	156	12	61	82	1	0	
6	PINFOUNG	32	46	1	31	21	1	2	
7	TEKELE	26	28	0	19	15	2	1	
8	MALAWAYE	35	53	0	3	4	2	1	
9	GAYA	111	144	1	47	56	1	1	
10	GOUDAGAYE	130	197	1	80	86	2	1	

11	**VARAYE SINISTRE**	58	65	0	37	43	1	1	- La malnutrition ; - La vaccination ; - Le lavage des mains ; - La CPN
12	**GRONG SINISTRE**	63	64	0	41	34	1	1	
13	**BARIA GODJO**	25	30	0	21	29	1	0	
14	**KAYAM**	87	94	0	34	36	1	1	
15	**ALVAKAYE**	56	71	7	20	21	4	1	
	TOTAL	**1007**	**1167**	**43**	**501**	**553**	**21**	**13**	

Tableau 6 : *Récapitulatif des données des personnes touchées lors des séances PFE*

3.11. Challenges / Contraintes

Contraintes/ difficultés	Solutions proposées
Difficile de respecter les rendez-vous en cette période à cause des activités de pêche et des travaux champêtres.	Prises de rendez-vous et retrouver les bénéficiaires dans les lieux de pêche et de travaux champêtres.
Absence des fiches de référence pour la FOSA des différents cas détectées au niveau communautaire.	Mettre à la disposition des équipes du terrain des fiches appropriées pour un meilleur suivi.
Absence des latrines dans des ménages dans certains ménages	Continuer la sensibilisation et informer les autorités sur la situation
Erreur d'exclusion et d'inclusion des certains ménages dans les localités dans les localités par les comités de ciblage.	Mise en place d'un mécanisme de plainte et de feedback dans les localités.
Absence de certains chefs de ménages lors de la distribution du cash transfert	Validation par les chefs traditionnels et comité de gestion de plainte puis signature des documents pour désignation des bénéficiaires alternatifs
Accès difficile et localité inondées	Suivre celle qui sont accessibles et utilisation d'autres moyens pour y accéder à celle qui sont dans les zones inondées

3.12. Conclusion

Dans le cadre des activités programmées et mises en œuvre, les différents aspects du projet ont été respectés. Les animateurs et les superviseurs étaient à chaque fois présent au côté des bénéficiaires pour les orienter sur comment utiliser les ressources du cash transfert et les sensibiliser sur les bonnes pratiques dans la gestion de l'eau, de l'hygiène et d'assainissement. A cet effet les bénéficiaires qui ont reçu le cash transfert ont manifesté leurs joies et remercie UNICEF et son partenaire de mise en Œuvre par rapport aux promptes réactions face aux cas urgents.

3.13. Suivi des indicateurs

Indicateurs	Cibles	Résultats atteints	Observations
Nombres de ménages sont ciblés pour recevoir du cash transfert	3000	2879	96%
Nombre de bénéficiaires ayant effectivement reçu l'assistance en espèces parmi les 3000 ciblées, avec vérification physique documenté, d'ici fin novembre 2025	3000	2803	93%
Pourcentage de bénéficiaires enrôlés et informés lors des réunions de lancement dans les zones ciblées avant la première distribution	100	121	121%
Un PDM est fourni après chaque distribution	01	01	100%
Nombres de personnes partageant leurs préoccupations et/ou posent des questions par le biais de mécanismes de retour d'information établis	500	477	95,4%
Nombre de personnes affectées (enfants, soignants, membres de la communauté) ayant reçu des informations essentielles sur l'accès aux services disponibles	200	1 463	Ceci concerne les enfants malnutris (référencés), les enfants perdus de vue ainsi que ceux qui sont non déclaré

Nombre de personnes disposant de canaux sûrs et accessibles pour signaler les cas d'exploitation et d'abus sexuels par le personnel apportant une aide aux populations affectées	500	2879	575%
Nombre d'enfants et d'adultes disposant d'un moyen sûr et accessible pour signaler les cas d'exploitation et d'abus sexuels commis par le personnel humanitaire, de développement, de protection, ou toute autre personne fournissant une assistance	500	2879	575%
Nombre de ménages ayant reçu de MILDA	500	3000	600%
Nombre de ménages ayant reçu de kits WASH	500	500	100%
Nombres de femmes et filles en âge de procréer ayant reçu des kits de dignité	500	200	40%

3.14. Conclusion

Partout où cet accompagnement a eu lieu, les chefs des villages et les communautés des villages concernés ainsi que les ASCs ont manifesté leurs joies et ont promis de s'impliquer fortement dans la mise en œuvre de ces différents projets afin que ce soit un succès. Ils ont tenu à remercier les bailleurs de fond et le partenaire de mise en œuvre pour l'assistance en faveur de leurs populations.

Ces différentes expériences ont fortement enrichi AAEDC. Cette jeune structure qui noue des relations partenariales avec plusieurs partenaires et organismes internationaux a acquis une certaine compétence et a fortement développé un professionnalisme qui fait de cette structure un acteur incontournable dans le domaine de l'humanitaire.

Durant cette année 2025, deux projets ont été pilotés et conduit jusqu'au bout avec objectivité et professionnalisme. L'indicateur majeur de cette dynamique se traduit à la fois par le niveau de satisfaction des différents partenaires mais également par celui du commanditaire du projet qui, veille toujours à lui réitérer sa confiance. C'est ce qui suscite de la part de cette structure une volonté continuelle d'amélioration d'un savoir faire qui, est certes acquis, cependant, nécessite continuellement une remise en cause pour atteindre l'excellence.